



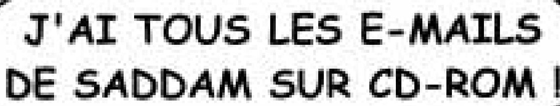
Janvier/Février [n°8]



Lisez les mails de Saddam Hussein !

Qui l'eut cru ? Même l'inénarrable dirigeant irakien a une boîte email accessible à tous ! Voilà la découverte récente d'un journaliste américain, qui n'a rien du tout du hacker de service ! C'est tout simplement en faisant son travail que Brian McWilliams est tombé "par hasard" sur la boîte mail de Saddam Hussein, alors même qu'il effectuait des recherches sur Internet. Le surf sur Internet mène à tout, y compris au site officiel irakien bizarrement hors-service depuis que cette info a été rendue publique sur le site du magazine Wired.

>Suite page 2





La liberté de la presse menacée sur le web

A l'origine, une banale affaire de diffamation ; présumée coupable, l'agence de presse américaine Dow Jones ; plaignant, Joseph Gutnick, un éminent homme d'affaire australien. La particularité de l'histoire, c'est que l'information mise en cause a été publiée sur le site Internet du journal suscité en octobre 2000, puis consultée par le diffamé dans son pays natal, l'Australie.

>Suite page 17

Des escrocs sécurisent l'e-commerce !

Eh non, malgré les apparences, il ne s'agit pas d'une mauvaise blague ! La très sérieuse société californienne Escrow [www.escrow.com] propose des services visant à sécuriser les transactions financières sur Internet, particulièrement dans le cadre de ventes aux enchères entre particuliers...

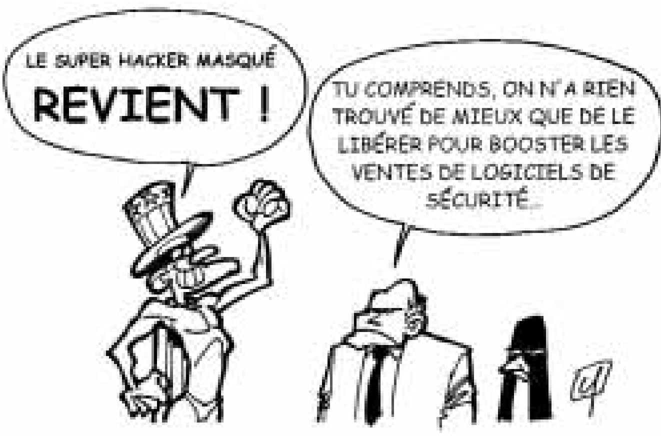
>Suite page 8

ISSN en cours - Bel : 2,40 € - CH : 3,50 FS - Can : 3,50 $Can - Lux : 2,40 € - Dom : 2,40 € - Bimestriel
Printed in France / Imprimé en France



Kevin Mitnick de nouveau internaute

Fin janvier 2003, Kevin Mitnick, que l'on ne présente plus, va de nouveau pouvoir se servir d'un ordinateur, sa mise à l'épreuve arrivant à son terme. Cela nous promet des mois à venir riches en actualités ! Celui que l'on désigne comme «le criminel informatique le plus recherché des Etats-Unis» va OFFICIELLEMENT pouvoir se servir d'un ordinateur à compter de la fin janvier. «Officiellement» car les autorités se sont montrées plutôt clémentes à son égard depuis sa libération en janvier 2000. En effet, d'année en année, l'intrépide Kevin a eu de plus en plus de droits : celui d'utiliser un téléphone portable ou encore un ordinateur «à condition qu'il ne soit pas relié à Internet» pour taper un manuscrit, ben voyons ! A Noël dernier, il a même pu renouer avec son ancien amour en renouvelant sa licence de radioamateur ! Pour l'obtenir, il a quand même fallu qu'il débourse 16 000 dollars de frais juridiques. L'année 2003 semble riche en perspectives pour le célèbre hacker : il a écrit un livre qui a fait grand bruit *L'art de la déception*, a monté une société dont l'activité sera d'aider les entreprises à se protéger des attaques informatiques (un comble !), et souhaite continuer sur sa lancée en vendant des objets personnels sur Internet (voir Netbug n°7). Il paraîtrait même qu'il souhaite écrire un scénario de film directement inspiré de son histoire ! Il devra néanmoins attendre sept ans avant de s'y atteler car, justice oblige (quand même), il n'a pas le droit d'obtenir un cent grâce à son histoire pendant sept ans ! Sept longues années... pendant lesquelles rien n'empêchera en revanche sa petite amie de toucher de l'argent... Le FBI avait interdit à Kevin l'utilisation d'Internet, qu'à cela ne tienne, c'est sa fiancée qui a mis son ordinateur en vente sur eBay, nuance ! et hop, l'affaire est dans le hack, euh, pardon, dans le sac ! Ah, sans l'amour, rien ne fonctionnerait dans ce bas-monde !



N'oublie pas tes gants [http://www.imakproducts.com/products/smart_glove.htm]

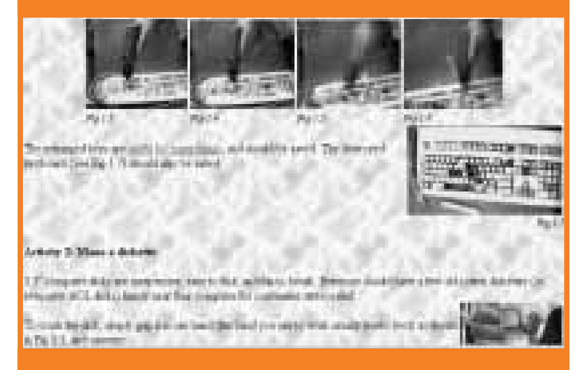


Au chapitre de produits stupides qu'il fallait inventer, je vous propose les "Smart Gloves", des protections à enfiler comme des gants pour vous protéger des dangers du clavier : escarres, frottements, tendinites, crampes, foulages de pouce… C'est dingue les trucs affreux qui nous guettent en tapotant sur un ordinateur.

Failles dans la base de données MySQL

L'alerte provient du spécialiste de la sécurité allemand E-Matters, qui a identifié quatre failles de sécurité majeures dans le très populaire système de gestion de base de données (SGBD) MySQL. Avec, au menu des réjouissances, la possibilité pour un attaquant de prendre le contrôle de la machine visée, ou de la bloquer suite à un déni de service. Les trous de sécurité, corrigés à l'aide d'un patch disponible sur [www.mysql.com], concernent autant les composants serveurs que clients du SGBD. Pour rappel, MySQL est l'une des bases de données les plus employées au monde dans la création de sites web. Gratuite, elle séduit autant les particuliers que les grandes entreprises, qui lui confient parfois la gestion de données critiques (la Nasa, Motorola, Yahoo Finance, etc.). La société éditrice du SGBD, MySQL AB, en estime le nombre d'utilisateurs à 4 millions à travers le monde.

Comment détruire son ordinateur ? [http://members.aol.com/spoons1000/break/]



Quand votre machine plante on ne sait pourquoi, alors que vous n'avez pas sauvegardé, vous avez soudain des pulsions meurtrières. Votre folie destructrice doit s'exprimer dans la démolition hystérique mais méticuleuse (on n'est pas des bêtes non plus) de votre machine de malheur. Prenez des notes à partir de ce site. Déjà plus de 680 000 personnes ont pris conseil pour esquinter leur ordinateur.

Lisez les mails de Saddam Hussein !

>suite de la page une

Il s'est avéré que le serveur en question renvoyait vers des liens qui permettaient aux visiteurs d'envoyer des lettres à Saddam Hussein et offrait en plus la possibilité aux utilisateurs du site de consulter leur propre boîte mail. Cette deuxième option a donné une idée au journaliste américain. Celui-ci a ainsi tapé l'adresse de Saddam Hussein "press@uruklink.net", et réutilisé le mot "press" comme mot de passe. Après une longue attente et alors qu'il s'apprêtait à mettre fin à la tentative, la boîte aux lettres est miraculeusement apparue. A priori Saddam Hussein ne consulte pas souvent ses emails car aucun des messages n'avait été ouvert. Une analyse des missives présentes dans la boîte email a permis de découvrir des propositions commerciales venant de sociétés américaines (rappelons que les Etats-Unis interdisent toute transaction avec le pays dans le cadre des sanctions contre Bagdad). Ainsi, le PDG d'une société californienne de technologie sans fil sollicite dans l'un des mails un entretien avec Saddam Hussein... comme quoi les américains n'ont pas tous l'esprit patriote. D'autres messages, plus atypiques, laissent entrevoir que Saddam Hussein a aussi des admirateurs, qui n'hésitent pas à lui proposer leurs services en cas de conflit avec les Etats-Unis !
Journaliste consciencieux, McWilliams a averti les autorités irakiennes de sa découverte et leur a vivement conseillé de changer rapidement de mot de passe. Apparemment, les zotorités en question avaient d'autres chars à fouetter, puisque le journaliste n'a pas reçu de réponse et a donc pris l'initiative de le changer lui-même avant la parution de son article dans le journal *Wired News*. Depuis cette affaire, nous avons essayé de nous connecter sur le site officiel irakien... sans succès.

La lettre 419, nouvelle version de l'arnaque !

Après avoir lu le Netbug durant plusieurs mois, vous êtes désormais familiers avec les histoires de ces veuves éplorées, ces gendres inconsolables, ces chefs de guerres déconfits, ces fils esseulés qui, au prétexte de sortir de l'argent de leur pays (généralement africain), vous demandent par email, en contrepartie d'une commission fort alléchante, de leur envoyer un petit chèque afin d'enclencher une procédure de virement de fonds vers l'étranger. Evidemment, tout cela se révèle n'être qu'une sombre escroquerie et, une fois votre chèque envoyé, vous pouvez toujours attendre votre commission. L'arnaque commence à être connue et les escrocs ont donc décidé de renouveler leurs méthodes. Nouvelle cible : les vendeurs sur Internet. Maintenant, les veuves, gendres, chefs de guerres et autres fils veulent vous acheter des choses ! Si vous vendez une voiture, un téléviseur, un ordinateur... l'acheteur vous propose de vous envoyer un chèque. En retour, dès réception du chèque, il vous demande de reverser une partie de la somme à l'un de ses contacts censé s'occuper des frais de douanes et de transports. A la réception du fameux chèque, les vendeurs-pigeons, impressionnés, l'encaissent et demandent sans délai le virement de la part revenant à la personne chargée du transport. Puis quelques jours plus tard, leur banque leur apprend sombrement que le chèque était falsifié. Cette arnaque est devenue si répandue que les spoliés viennent de créer une association en ligne pour lutter contre ce nouveau fléau. Plus d'informations sur : [http://www.geocities.com/scamvictimsunited/]

> **Les escrocs ont décidé de renouveler leurs méthodes.**

La vengeance est un plat qui se mange sur Internet [http://www.jemevenge.com]

Le principe de [jemevenge.com] est simple : des femmes et des hommes –surtout des hommes d'ailleurs- trompés envoient des photos ou des vidéos suggestives de leurs ex accompagnées de commentaires pour se venger. C'est pas bien malin tout ça, et en plus c'est archi-macho.

Odeurs d'ordinateur [http://www.osmooze.com]



Marre de sentir les odeurs animales de vos collègues de bureau ? Essayez le "diffuseur de senteurs intelligent" d'Ozmooze, que l'on branche sur le port USB de son PC ! Une vraie petite claque aux p'tites mauvaises odeurs !

Des sites tchétchènes piratés par l'ex-KGB ?

Les tchétchènes ont récemment accusé les services de sécurité russes d'avoir provoqué la fermeture de deux sites internet [kavkaz.org] et [chechenpress.org] réputés être des sources précieuses d'informations pour les rebelles et ce juste après l'événement tragique qui a secoué la capitale fin octobre dernier. Hum hum. Il s'avère que ces sites sont des sources précieuses d'informations pour les journalistes, qui, sans eux, n'auraient à se mettre sous la dent que les versions officielles des événements qui divisent les séparatistes tchétchènes et les russes. Habituellement, quand des pirates lambdas veulent semer le souk sur un site, ils le saturent de messages électroniques. Dans le cas qui nous occupe, et cela a depuis été confirmé, le site [chechenpress.org] a bien été victime d'une manœuvre plus complexe puisque son enregistrement de nom de domaine aurait été modifié contre sa volonté, le conduisant tout droit à la fermeture de son site.

Papy fait de la résistance

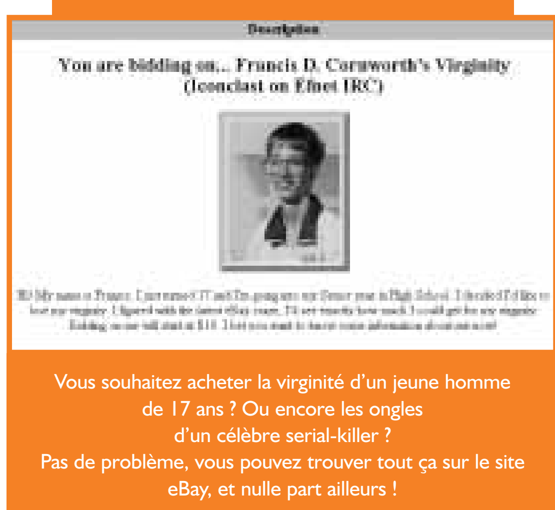
Un bidouilleur informatique a monté un stratagème particulièrement élaboré pour gagner de l'argent en bourse. Travaillant pour la banque UBS PaineWebber, Roger Duronio, 60 ans, a bricolé une bombe logique (une forme de virus informatique) censée immobiliser les ordinateurs de sa société. Puis, il a investi en bourse sur des options de vente (put options), qui ont la particularité d'augmenter de valeur lorsque l'action concernée baisse. Théoriquement, l'immobilisation des 1 000 ordinateurs d'UBS aurait dû faire chuter en catastrophe la cotation de la société et, par extension, le rendre riche. Son stratagème a bien fonctionné : il a causé plus de trois millions de dommages à UBS, mais il s'est fait pincer par les autorités américaines. Il n'y a décidément pas d'âge pour la cyber-délinquance...

BRÈVES

Neuf ans de prison pour piratage informatique

Une américaine de 52 ans vient d'être condamnée à 9 années de prison ferme et 11 millions de dollars de dommages pour piratage informatique. Lisa Chen devient ainsi la recordwoman du monde de la peine la plus lourde infligée pour un cyber-délit. Que ceux qui ont déjà échangé un fichier MP3 sur le net se rassurent : Lisa Chen joue dans une autre catégorie. Elle est accusée d'avoir vendu des produits Microsoft contrefaits en provenance d'Asie pour la modeste somme de... 98 millions de dollars !





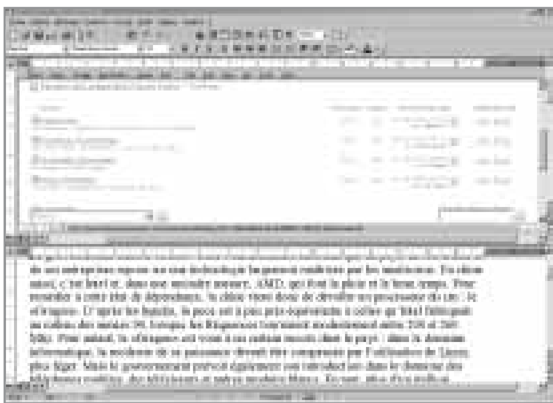
Vous souhaitez acheter la virginité d'un jeune homme de 17 ans ? Ou encore les ongles d'un célèbre serial-killer ? Pas de problème, vous pouvez trouver tout ça sur le site eBay, et nulle part ailleurs !

Ghostzilla : le logiciel de surf clandestin !

Il est très rare que nous recommandions un logiciel dans Netbug, la vocation du magazine n'étant pas technique. Cependant, le programme que nous avons retenu présente un intérêt indéniable pour nos lecteurs passionnés : il permet de surfer discrètement sur son lieu de travail (pour consulter par exemple toutes les adresses minables que nous vous donnons ou pour aller sur notre site [www.netbug.info] sans attirer la moindre attention de vos collègues de travail.

Mais comment se peut-ce ? Il s'agit d'un procédé simple : Ghostzilla crée, au sein même de l'application que vous utilisez (Word, Excel, Visual C++ ou n'importe quoi d'autre), une fenêtre camouflée qui se fond dans l'interface de votre logiciel de travail. En passant votre souris sur la zone de cette fenêtre, vous disposez d'un navigateur en nuances de gris qui n'affiche pas les images (enfin, on peut le demander) : même en plein surf, votre entourage a l'impression que vous travaillez ! Nous avons fait des tests : tout le monde n'y voit que du feu et l'illusion est parfaite. Le logiciel s'appelle *Ghostzilla*, il est entièrement gratuit et se charge à cette adresse : [www.ghostzilla.com.]

Une fenêtre de travail sous Word.

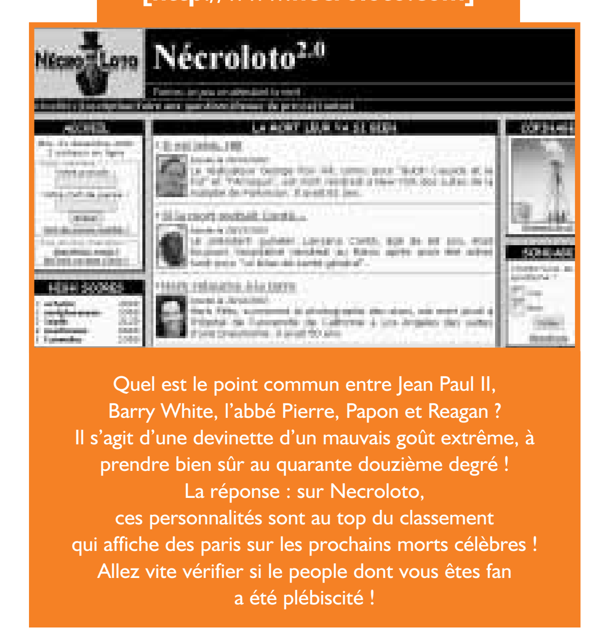


La même fenêtre sous Word, en pleine consultation du site netbug.info !

Le peer est à venir pour les danois !

Alors que les majors américaines mènent la vie dure aux sociétés éditant des logiciels de peer-to-peer, d'autres pays ont pris des mesures encore plus sévères vis-à-vis des "télechargeurs fous". Les Danois font partie de ce lot puisqu'ils reçoivent à leur domicile la facture de leurs téléchargements illégaux. Pour certains le montant sélève à 100 000 couronnes soit 13 000 euros, ça fait cher du mp3... En sachant qu'une musique est facturée 2,69 euros contre 26,92 euros pour un film. Ce délire juridico économique provient d'une association danoise : le Groupe danois anti-piratage (APG). Ces derniers, avec la collaboration de l'IFPI (la fédération internationale de l'industrie phonographique) ont eu l'idée de facturer les téléchargements illégaux des internautes danois. Ils ont fait appel à quatre étudiants pour élaborer un logiciel permettant de mesurer la quantité de fichiers téléchargés par les internautes danois sur les réseaux Kazaa et eDonkey. Après l'accord du juge, l'avocat de l'APG a demandé que les providers livrent l'adresse des fautifs pour leur envoyer la note. Certains ont protesté auprès des associations de consommateurs, en vain. Les pratiques, aussi inhabituelles qu'elles soient, sont parfaitement conformes à la législation danoise. Certains danois estiment que la sanction est de tracking ne distingue pas les fichiers libres de droits des autres fichiers. Vous faire payer quelques dizaines d'euros pour la chanson de Tante Louise remixée par Papa sur son Amiga... ça faire cher du couac !

Necroloto : gagnez le gros lot !
[http://www.necroloto.com]



Quel est le point commun entre Jean Paul II, Barry White, l'abbé Pierre, Papon et Reagan ? Il s'agit d'une devinette d'un mauvais goût extrême, à prendre bien sûr au quarante douzième degré ! La réponse : sur Necroloto, ces personnalités sont au top du classement qui affiche des paris sur les prochains morts célèbres ! Allez vite vérifier si le people dont vous êtes fan a été plébiscité !

Méga escroquerie aux crédits en ligne !

Ni vue, mais pourtant bien connue de la société de crédit en ligne Experian, la fraude n'a malgré tout pas épargné cette société qui a pignon sur rue, puisqu'elle est spécialisée dans la détection des transactions louches et des demandes de crédits frauduleuses, "ce sont toujours les cordonniers les plus mal chaussés". Ce proverbe populaire prend ici tout son sens puisque aucun des outils mis en place par Experian n'a été fichu de détecter l'arnaque... C'est un technicien de maintenance extérieur à la société qui a volé les codes d'accès des clients ; il a ainsi pu ponctionner les comptes de près de 30 000 clients et s'est fait son beurre en revendant les infos 30 euros pièce à des complices. Un business plutôt lucratif, car la somme volée au total s'élève à 2.7 millions d'euros ! Mais que fait la police ?

Ptech : poussée de Jihad-rénaline pour Bush

Le FBI a fait, début décembre, une descente chez Ptech, une société informatique de Boston qui fournit des logiciels à plusieurs agences gouvernementales américaines. Le problème est que Ptech est détenu par Quassi Al-Kadi, un homme d'affaire saoudien, que le gouvernement américain soupçonne de soutenir le réseau Al Qaeda. Du coup, lorsque George a appris que Ptech équipe le FBI, la Navy, l'Air Force et même le bureau responsable de la sécurité des armes nucléaires, il a failli s'étouffer avec un loukoum (faute d'avoir un bretzel sous la main). Le FBI est reparti de chez Ptech avec une tonne de documents, de fichiers et de matériel informatique. L'analyse des éléments perquisitionnés devrait prendre plusieurs mois.



Un anglais plaide coupable de propagation de virus

Un jeune anglais a admis, fin décembre, devant la justice, être l'auteur de trois virus, dont l'un a été identifié par les spécialistes comme le troisième virus le plus prolifique au monde. Simon Vallor, 21 ans, habitant une petite ville du pays de Galles, a confirmé avoir bricolé "Gokar", "Redesi" et «Admirer», transmissibles par email et ayant infecté 46 pays dans le monde.
L'auteur a affirmé avoir créé ces virus simplement pour savoir s'il pouvait être infecté en retour après les avoir libérés sur le net. Vallor a été arrêté par Scotland Yard grâce à des informations transmises par le FBI américain.
Il a pu être retrouvé grâce aux messages diffusés par ses virus qui faisaient l'apologie de la "Wicca", un courant de pensée religieux proche du paganisme, dont il prétend être adepte.

L'informatique pour les gros nuls [http://www.hp.com]

Vu sur le site de HP-Compaq dans la FAQ (Foire aux Questions) américaine : "Où puis-je trouver le bouton «Any key» sur le clavier" (en référence à l'expression "Press any key to begin" c'est-à-dire "pressez n'importe quel bouton pour commencer"). Réponse du site : "Le terme "any key" ne correspond pas à un bouton particulier. Cela signifie simplement que vous pouvez taper sur n'importe quel bouton".

Un site qui porte bien son nom [http://abruti.com]



Comme le dit le site lui-même, en anglais, le meilleur endroit pour trouver toutes les informations pour abrutis.
Tout est dit. Nous nous devions de signaler l'existence d'un tel site. Voilà qui est fait !

L'armée américaine (encore elle !) a eu chaud !

C'est désormais une habituée de nos colonnes : l'armée américaine ! Et oui, elle a encore fait parler d'elle ! Tout ça parce que près de 600 ordinateurs de la marine US -dont certains contenaient des informations secrètes- ont été "portés disparus" selon une formule chère au langage militaire ! Ah bon, mais comment ça disparus ? C'est en tout cas ce que révèle un contrôle matériel effectué récemment par le Naval Audit Service qui n'hésite pas à qualifier cet incident de «menace pour la sécurité nationale» ! La marine américaine avait pourtant tout mis en œuvre pour empêcher la divulgation de cette piètre information ! Rien n'y a fait, puisque la revue *Defense Week* a tout révélé (les lâches). Cet audit pointe du doigt l'inaptitude des services à comptabiliser les ordinateurs (ils ne savent peut-être pas compter ?). Apparemment, ce n'est pas la première fois que les militaires perdent des ordinateurs contenant des informations classifiées ! L'été dernier par exemple, deux ordinateurs portables contenant des informations «top secret» se sont également envolés... une disparition qui serait passée complètement inaperçue si le secrétaire à la défense Donald Rumsfeld n'avait pas ordonné aux enquêteurs de découvrir comment des fuites de renseignements concernant des plans d'invasion de l'Irak avaient pu être possibles ! C'est du joli tiens !

BRÈVES

Solution drastique

Vous vous lamentez sur votre clavier parce que vous avez eu la naïveté d'ouvrir un mail douteux ? Vous souhaitez passer votre écran par la fenêtre et découper votre ordinateur ? Rassurez-vous la recherche fait des progrès. Ainsi, un ingénieur de Hewlett Packard a trouvé la parade ultime pour ne plus avoir de virus. Il suffit de diminuer le nombre d'emails envoyés !

Vous avez une info ?

Devenez informateur en nous écrivant à

netbug@posse-press.com

Croatie-tu veux mais...

Le taux de piratage logiciels en Croatie a atteint le chiffre record de 67% en 2001 ! La Croatie constitue en fait l'un des pays de l'Europe de l'Est le moins respectueux des droits d'auteurs devant la Russie, l'Ukraine, la Roumanie et la Bulgarie, le tout selon l'un des fameux rapports du BSA (Business Software Alliance). Ainsi, les pertes au niveau des ventes de logiciels en raison du piratage se sont élevées toujours dans ce pays, à 12,57 millions de dollars. Pourtant, le piratage des logiciels est fortement réprimé dans ce pays puisque toute personne qui enfreint la loi sur les droits d'auteurs est passible d'une amende et d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à trois ans ! ça n'empêche que le taux de piratage est super élevé !

BRÈVES

▶ Hacking de compte email

Un habitant de Singapour vient d'être jeté en prison pour quatre années pour avoir joué un coup pendable à son ex-petite amie. Après avoir trouvé comment s'emparer de son compte email, il a envoyé à la famille et aux relations de son amie, un email contenant des photos de leurs ébats amoureux. La jeune femme n'a appris la supercherie que lorsque son entourage a commencé à lui parler du curieux email qu'elle leur avait envoyé...

Faux site, vraie arnaque !

Les escroqueries on line se ramassent à la pelle... Récemment encore, ce sont les utilisateurs du site d'enchères eBay qui en ont fait les frais. Ainsi, un escroc se faisant passer pour un employé d'eBay a-t-il contacté par email des utilisateurs du site. Prétextant un problème de facturation, il espérait les diriger vers une réplique du site, afin qu'ils communiquent à nouveau leurs informations personnelles. "Nous avons des soucis avec notre base de données de facturation. Veuillez vous rendre à tions personnelles", voilà le contenu du mail qu'ont reçu les heureux abonnés au service d'enchères en ligne eBay. L'ensemble du message avait la couleur d'un vrai message, les mots d'un vrai message, sauf que c'était un faux ! Le mail provenait de "eBay billing" et avait pour objet "eBay Billing Error". L'adresse indiquée pointait vers une copie du site officiel située à l'adresse ebayupdates.com. Le méchant pirate cherchait à piéger les utilisateurs afin qu'ils entrent leurs login, mot de passe et numéro de carte de crédit sur son faux site. Le nom de domaine en avait été déposé quelques jours plus tôt par un particulier donnant une adresse en Floride. eBay, à qui on ne la fait pas, s'est contenté de rappeler à ses utilisateurs les règles élémentaires de sécurité et notamment que les honnêtes gens ne demandaient pas aux internautes de délivrer leurs mots de passe par email !

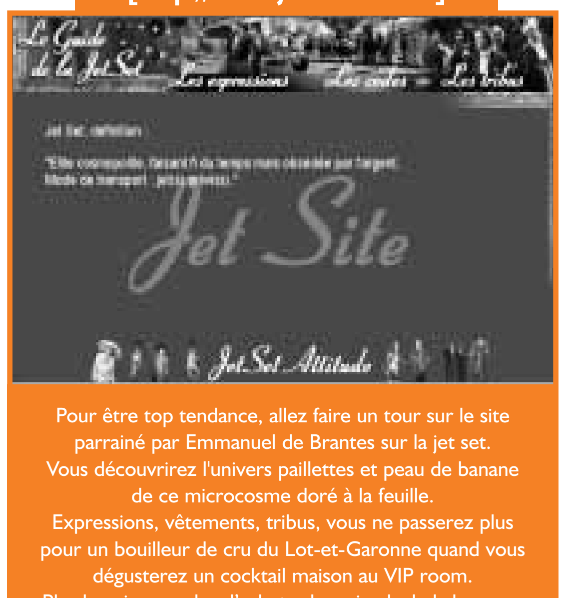
Scandalisée, l'Allemagne condamne le web

Otto Schily, ministre allemand de l'intérieur, a déclaré que la "criminalité sur Internet [était] devenue un danger manifeste et perceptible", affirmant ensuite que "le sabotage informatique, l'utilisation frauduleuse de numéros de cartes bancaires et les attaques contre les fournisseurs de services Internet étaient une réalité quotidienne". Avant de conclure que "la technologie de l' Internet [...] propose une nouvelle plate-forme de faits délictueux tels la répugnante pornographie enfantine ou l'idéologie d'idées extrémistes". Cet avis, un peu tranché et parfois excessif, a été exprimé une semaine après un atroce évènement qui a scandalisé l'Allemagne. Un cannibale, en effet, a été interpellé par la police à Rotenburg après avoir dégusté sa proie en suivant un sordide et macabre rituel. La victime, consentante, avait été recrutée grâce à une annonce – au contenu largement explicite – passée sur Internet. Lors de son arrestation, le cannibale avait déjà placé environ 80 nouvelles annonces similaires sur internet.

Du nouveau dans la sécurité

Un nouveau standard en matière de sécurité vient d'être approuvé par le groupe OASIS - non non, il ne s'agit pas du groupe rock bien connu- mais bien de Organization for the Advancement of Structured Information Standards. Celui-ci a pour nom : Security Assertion Markup Language (SAML). Le SAML (entraînez-vous à le prononcer car c'est pas évident tout de suite) sera donc utilisé tant par les services web qu'en matière de sécurité internet. Parmi les nombreuses fonctions de SAML, il y a bien sûr les signatures numériques et le chiffrage basé sur le langage XML, ce qui fait de lui un protocole idéal pour échanger de l'information authentifiée et autorisée par des domaines sécurisés.

Amour, gloire et mocheté [http://www.jetsite.com.fr]



Pour être top tendance, allez faire un tour sur le site parrainé par Emmanuel de Brantes sur la jet set. Vous découvrirez l'univers paillettes et peau de banane de ce microcosme doré à la feuille. Expressions, vêtements, tribus, vous ne passerez plus pour un bouilleur de cru du Lot-et-Garonne quand vous dégusterez un cocktail maison au VIP room. Plus besoin non plus d'acheter les missels de la baronne de Rothschild sur le oueb.

Votre ordinateur a la gueule de bois

Après la vague des FunLove, Klez, des informaticiens en mal de célébrité ont mis au point un virus très destructeur. Son nom Winevar, "variété de vins". Il transite par courrier électronique. C'est un ver qui s'exécute sur votre ordinateur lorsque vous regardez l'email dans la fenêtre de prévisualisation d'Outlook Express. Une fois le programme lancé, il met la pagaille sur votre ordinateur. Il commence par la base de registre de *Windows* en modifiant le nom de l'utilisateur puis essaye de rendre inactifs les antivirus et firewalls de votre machine. Dès lors, votre ordinateur est extrêmement vulnérable puisque les auteurs du virus peuvent contrôler la machine à distance. Heureusement, les éditeurs d'antivirus ont développé une rustine corrigeant cette faille. Si vous n'avez pas encore mis à jour votre logiciel antivirus, voici quelques informations supplémentaires sur ce ver. Le virus utilise son propre serveur SMTP pour envoyer les emails vérolés. Les messages électroniques infectés contiennent trois fichiers en pièces attachées : un fichier TXT, un fichier GIF et un fichier PIF. Bien entendu, non content de nuire à votre machine, il s'envoie aux contacts de votre client de messagerie. L'abus de mails peut nuire à la santé de votre ordinateur.

Vous prendrez bien un dernier ver ?

AOL et Microsoft frères de malheur

Amusant : les deux ennemis jurés de l'informatique grand public se sont, une fois n'est pas coutume, plantés exactement la même épine dans le pied. D'un côté, Microsoft avec son *Windows XP*, de l'autre, AOL avec son lecteur multimédia *Winamp*. La faille, révélée par le spécialiste de la sécurité Foundstone, permettait à un attaquant de prendre le contrôle de la machine assaillie. Elle réside dans la gestion des tags ID3v2 employés par les fichiers musicaux Mp3 et WMA (de Microsoft), qui permettent de renseigner sur le titre de la chanson, l'interprète, l'album, etc. Ces informations sont affichées par *Windows* lorsque l'on passe le curseur de la souris sur le fichier dans l'explorateur, et par *Winamp* dans la fenêtre de lecture. Reste qu'il suffit de remplacer les véritables informations du tag ID3v2 par quelques lignes de codes bien (?) senties pour provoquer la fameuse erreur de dépassement de tampon (Buffer Overflow) sur la machine victime. Nullsoft, filiale d'AOL en charge du développement de Winamp, et Microsoft, ont tous deux publié des correctifs de sécurité ad hoc. A installer sans hésitation, donc.



La cour martiale pour piratage

La RIAA (Recording Industry Association of America) a envoyé une lettre de mise en demeure à plusieurs institutions américaines de formation militaire après avoir identifié que des étudiants s'étaient livrés au téléchargement d'œuvres protégées par les droits d'auteurs. L'une des ces institutions, la Naval Academy d'Annapolis (Maryland), a décidé de saisir les ordinateurs d'une centaine d'étudiants, directement dans leur chambre sur le campus, alors que ces derniers étaient en cours. En attendant l'analyse de ces ordinateurs, la direction de la Naval Academy a indiqué que les cadets s'étant livrés à l'échange de fichiers illégaux pourraient se voir traînés en cour martiale et être expulsés.

Les PETA(sses) à poils ! [http://www.peta.org]



Après les "ch'tits n'enfants" qui crèvent la faim, la nouvelle cause humanitaire des stars de ce monde est animale. L'association People for the Ethical Threatment of Animals lutte contre les mauvais traitements subis par nos compères à poils. A ce titre elle concentre son énergie principalement sur l'interdiction de la fourrure.
Les manchons de zibeline (ou de canards), les boas de renards sont obtenus dans d'ignobles souffrances.
Par injection létale, gaz, ou électrocution.
Pour les dames, le site présente des recettes de cuisine préférées des stars. Et pour les messieurs, des photos de starlettes … Déjà Christy Turlington, Tyra Banks ou Pamela Anderson se sont mises en tenue d'Eve pour la faune martyrisée. Etrangement, rares sont les vedettes à poils pour le pareil traitement d'humains condamnés à la peine capitale.

Pékin nem pas les poètes !

Décidément, lorsqu'il s'agit de censure sur le Web et de non respect des libertés individuelles, la Chine revient trop fréquemment à la une de l'actualité. Car en plus d'imposer une censure très stricte des sites à contenu "sensible", et d'exercer un contrôle outrageusement coercitif sur les cybercafés, le gouvernement chinois n'hésite pas à emprisonner nombre de cyber-gêneurs. Dernière victime en date, l'universitaire Liao Yiwu âgé de 42 ans, s'est vu jeter en prison pour avoir signé une pétition critiquant le régime en place, en plus d'avoir mis en ligne ses propres poèmes. Il rejoint ainsi trois autres signataires de la même pétition déjà internés. En tout, annonce Amnesty International, une trentaine de personnes se retrouve derrière les barreaux pour avoir diffusé sur Internet des informations ou opinions "politiquement incorrectes", selon les critères du gouvernement chinois. Ce constat est d'autant plus désolant que les internautes chinois génèrent le deuxième trafic mondial– après les américains – sur Internet. Mais ils ne peuvent accéder qu'aux sites non censurés, c'est-à-dire jugés acceptables par le pouvoir en place.

BRÈVES

▶ Washington veut placer le web sous surveillance rapprochée

Selon le New York Times, la Maison Blanche travaille sur la mise au point d'un système de surveillance des activités sur Internet. Du projet, qui devrait être dévoilé au premier trimestre 2003 dans le cadre du projet The National Strategy to Secure Cyberspace (La stratégie nationale pour sécuriser le cyber-espace), on ne sait pour l'instant pas grand-chose, si ce n'est que le gouvernement américain a d'ores et déjà sollicité le concours des fournisseurs d'accès à Internet. Il devrait permettre d'améliorer la détection et la riposte aux effractions et autres attaques par déni de service.

▶ Internet se Corse

Le site du conseil économique et social de Corse (CESC) a été piraté début décembre ; sa page d'accueil renvoyait pendant quelques heures sur un site pornographique. Le FLNC-Canal numérique n'a pas revendiqué.

Tricheurs par email



La prestigieuse Université Hitotsubashi de Tokyo ne s'en remet pas. Lors du dernier examen passé par 500 étudiants en juillet dernier, un nombre anormal d'entre eux a commis la même erreur grossière. Soupçonneuse, l'administration de l'Université a mené une enquête et a découvert qu'une trentaine d'étudiants avaient obtenu par email, via leur téléphone portable, des réponses fournies par un acolyte extérieur. Ce dernier a visiblement été mal choisi : il n'a soufflé que des âneries.

BRÈVES

▶ Softbank, c'est très hard pour eux !

La période n'est pas facile, mais alors pas facile du tout pour Masayoshi Son, le premier investisseur japonais de l'Internet, qui continue à payer le prix des pertes de son portefeuille d'actions. Son groupe, Softbank, a ainsi creusé son déficit le portant pour le premier semestre de l'année à 460 millions d'euros ! Ils ont vraiment du sushi à se faire !

Des escrocs sécurisent l'e-commerce

>Suite de la page une

Le spécialiste de l'enchère Ebay ne s'y est pas (?) trompé, et promeut les services d'Escrow auprès de ses utilisateurs réalisant des transactions. Les deux parties doivent ouvrir un compte Escrow (ce qui, convenez-en, inspire confiance !) et suivre un mode opératoire déterminé. L'acquéreur envoie dans un premier temps son paiement à Escrow (par carte bleue, chèque, billet à ordre, etc.) qui bloque l'argent reçu. Le vendeur envoie le produit à ses frais, qui lui seront remboursés si les termes de la transaction le spécifiaient. L'acheteur dispose ensuite d'un délai de dix jours pour accepter ou non le produit. Si tout se déroule convenablement, le vendeur est alors honnêtement payé par Escrow (rien à faire, cela s'avère toujours aussi bizarre à écrire !). La société prélève au passage des droits de transactions proportionnels au montant de la transaction.
Bref, rien de bien original mais pourquoi ce nom ? L'excellent dictionnaire franco/anglais [www.grand-dictionnaire.com] nous fournit la réponse : "*Escrow account : compte bloqué ouvert par deux sociétaires pour une opération déterminée avec une tierce partie qui débloque les fonds lorsque les conditions de l'opération préalablement stipulées, sont remplies.*"
Vive les subtilités linguistiques et les faux amis !



Le dictionnaire du gratin [http://www.whoswho.fr]



Le fameux recueil du gotha français a désormais une existence sur la Toile. Pour la modique somme de 12 euros, vous connaîtrez la biographie de Nicolas Sarközy, de Nagy-Bocsa et d'autres illustres contemporains de France et de Navarre. Pour les longues soirées d'hiver, le site propose la version papier 2002-2003 pour 489 euros, 2000 pages de.
Le site dispense également les changements de fonctions de l'élite française.

Bush protège les juniors !

Le président américain a autorisé début décembre la mise en place d'un nouveau domaine sur Internet " .kid " destiné aux enfants dans le but de garantir ceux-ci de l'absence de liens vers des sites pornographiques.
Ce ".kid" est un espace réservé aux petits, une sorte de "bibliothèque pour enfants, où les parents pourront envoyer leurs enfants naviguer sur la toile sans avoir à se faire de soucis" pour reprendre la brillante métaphore de George W. Bush. Ainsi, chaque site portant l'adresse ".kid" constituera un environnement de sécurité pour les enfants. En cas de non respect de cette loi, les sites pourront perdre le droit d'utiliser ce nom de domaine.
C'est la société Neuneustar, euh pardon, NeuStar qui a été élue pour tenir le rôle de gendarme ! Saluons en tout cas la position américaine à l'égard de la protection des enfants.

L'@ officialisé

La Commission générale de terminologie et de néologie, dans sa grande mansuétude, vient d'officialiser l'inscription cabalistique "@" en son sein. Depuis plusieurs dizaines d'années, ce drôle d'escargot était devenu le code postal des adresses électroniques. Mais la Commission a voulu se démarquer de "la France d'en bas" en enregistrant le "@" comme "arobe" alors que tout le monde dit "arobase". Il est difficile de construire cette cyber-culture collective avec les velléités d'exception française. Les plus persifleurs argueront que ce conseil des sages a pris le dictionnaire de Microsoft Word comme les saintes écritures.

Google fait la gueugueule

Le moteur de recherche qui monte, qui monte... a vu ses noms de domaine en Norvège et en Russie lui échapper... de quoi glacer la firme californienne ! En Norvège d'abord, Google a perdu le procès qui l'opposait à la société SMSFun, qui utilise depuis février 2001 le nom de domaine google.no, un site consacré à la vente de lunettes de soleil ! (on se demande bien comment un tel site peut fonctionner dans un pays où il fait nuit 6 mois de l'année, mais bon cela ne nous regarde pas après tout !). Mais ce qui est dit est dit, et le juge a donné raison à SMSFun qui avait enregistré google.no comme marque commerciale avant Google. Les dirigeants de Google ont décidé de faire appel, en attendant ils doivent quand même payer 9000 euros d'amende ! En Russie, le nom de domaine [google.ru] est utilisé par un sombre annuaire russe, tandis que le nom international google.eu.com a été déposé par un anglais... Le nom de domaine chinois, google.com.cn a lui aussi échappé à la société américaine, au profit d'une entreprise spécialisée dans la messagerie électronique ! Google va devoir mettre ses lunettes pour y voir plus clair dans toute cette affaire.

Le juge a donné raison à SMSFun qui a enregistré Google.no

AOL remporte une bataille contre le spam

Au terme d'une longue procédure judiciaire entamée en 1998, AOL vient de gagner la bataille qui l'opposait à la société CN Productions, qui avait inondé ses abonnés de pourriels. Le plus souvent destinés à promouvoir des sites pornographiques, près d'un milliard de ces spams avaient atterri dans les boîtes aux lettres des clients du premier fournisseur d'accès mondial.
CN Productions s'est vue condamné fin octobre à payer 7 millions de dollars au FAI. Qualifiant ce jugement de "victoire juridique importante dans la lutte contre le spam", Randall Boe, l'avocat d'AOL, enchérit : "Cela envoie un message clair aux spammers : AOL est prêt à employer tous les outils légaux et technologiques disponibles pour faire fermer les sites des spammers". Si AOL mettait autant de diligence à satisfaire le confort de navigation de ses clients, en supprimant son interface de connexion inutile et encombrante, il deviendrait presque envisageable de s'y abonner...

T'as les boules ! [http://www.boules.com]



Qui l'eut cru ? Un site américain entièrement consacré au jeu de boules ! Vous ne voulez pas dire "notre pétanque nationale" ? Eh bien si !
Les règles du jeu, comment s'équiper, etc. tout, vous saurez tout sur ce passionnant passe-temps !
Heureusement que Marcel Pagnol n'est plus là pour voir ça !

Un français sur trois est internaute

Le baromètre Médiamétrie révèle que la population française aurait franchi le cap des 18 millions d'internautes en novembre dernier. Ainsi, 35,6% des français de 11 ans et plus (soit plus d'une personne sur trois) s'est connecté au réseau le mois précédent l'enquête. Cela représente une hausse mensuelle séquentielle de 5,6 % et un bond de 10,6% sur un an. Le moteur de cette croissance ? Une fois n'est pas coutume (mais que vient faire ce machisme informatique dans ces colonnes ?), il s'agit des femmes qui tirent le nombre d'internautes à la hausse. Tout en restant minoritaires (43,9 %), elles comptent un million de plus de fidèles dans leur rang que l'an passé à la même époque.

PIRE TO PIRE

Deutsche Telekom accuse des pertes abyssales !

Retenez bien ce chiffre : 20,6 milliards d'euros !
C'est le montant de la perte réalisée par l'opérateur allemand de télécom. La société détient ainsi le triste record du déficit le plus important de toute l'histoire des sociétés outre-Rhin, mais également de toute l'histoire des sociétés européennes.
Cette lourde facture, Deutsche Telekom la "doit" si l'on ose dire, à sa mégalomanie en matière de téléphonie mobile aux Etats-Unis et en Europe.
Un trou, que dis-je un trou, un puits sans fond qu'il va maintenant falloir essayer de combler !
Bon courage les gars !

BRÈVES

▶ Top délire !

[auFeminin.com] a dégagé des bénéfices pour la première fois en octobre dernier ! Champagne (euh, non, réflexion faite on va pas tout dépenser tout de suite, au cas où). Le site a glorieusement réalisé un profit d'exploitation et un résultat net mensuel positif, et une marge nette de 11%. De plus, le site a connu un nouveau record d'audience avec plus de 1,15 millions de visiteurs uniques en Europe et 816 000 en France. Sur l'ensemble de l'année, [auFeminin.com] devrait toutefois être encore en légère perte, avant de passer réellement dans le vert en 2003, ouf, nous voilà rassuré(e)s.

▶ Ebay bonne occase !

Le célèbre site d'enchères eBay a tout récemment ouvert une partie de son site [http://www.ebayelectronics.com] à la vente de matériel électronique d'occasion : une bonne nouvelle qui ravira certainement les domotiques(tac) addicts ! Non seulement le matériel sera bon marché, mais en plus, eBay, afin de booster cette nouvelle activité propose la gratuité de l'envoi. J'en connais un qui ne va pas être content du tout (son nom commence par un A et se termine N).

BRÈVES

▶ Alcatel a un plan

Certes, mais ce n'est pas un "bon plan" du tout puisqu'il s'agit d'un plan de licenciements visant à supprimer 10 000 postes environ d'ici 2003. Ce sera d'abord la filiale allemande qui sera touchée, puis les Etats-Unis et enfin la France.

▶ Amazon se fringue

Jeff Bezos, le fringant patron d'[Amazon.com] a récemment annoncé que son site vendrait dorénavant des vêtements, des chaussures et des accessoires. Pour ce faire, il a fait rentrer dans son escarcelle plus de 400 marques différentes. Et pas des moindres. Jugez plutôt : Adidas, Quicksilver, Levi's, Nike, Hugo Boss, Gap... C'est la deuxième diversification du site cette année, après l'ouverture en septembre d'un rayon de produits pour le bureau. Bravo Jeff !

Il faut croire dans Père Noël !

Coup de théâtre dans le monde merveilleux du cybercommerce ! Le site d'achat en ligne [Perenoel.fr] vient d'abandonner les 96 000 euros (630 000 francs environ) qui pesaient sur Madame Chouteau et Monsieur Molenda. Ces deux particuliers, gérant le site de consommateurs [www.defense-consommateur.org] avaient été condamnés à 80 000 euros d'amendes et intérêts car ils avaient été tenus pour responsables de propos désobligeants proférés par des internautes à l'encontre du site au bonnet rouge. Depuis, ils cherchaient tant bien que mal à réunir cette somme colossale tandis que la société continuait, elle, à engranger de copieux bénéfices ! Rappelons que [perenoel.fr] était devenu, au fil du temps, un parangon du "côté obscur" de la net-économie de part ses pratiques anti-commerciales et ses dirigeants souvent critiqués.... Cette époque semble révolue ! Fin octobre en effet, le Conseil d'Administration a "remercié" les frères Fur qui géraient l'entreprise, tant ils avaient une propension à attirer l'antipathie. La nomination de Thomas Chauvet qui portera désormais le bonnet de Perenoel arrive à point nommé pour apaiser les rancoeurs passées et redorer le blason d'un père noël longtemps considéré comme une ordure ! L'abandon des poursuites à l'encontre de Madame Chouteau et Monsieur Molenda n'a pas fait grand bruit, seul un communiqué sur [www.defense-consommateur.org] indiquait que l'entreprise a "*comme priorité d'apurer l'ensemble des litiges clients et de mettre en place une nouvelle politique commerciale axée sur le respect et la satisfaction de ses clients*". Si ce règlement à l'amiable a des airs de "bonne opération marketing", il n'en reste pas moins que c'est une fin heureuse pour Madame Chouteau et Monsieur Molenda. Tout est bien qui finit bien. Sauf pour vous, chers lecteurs de Netbug, car il est à craindre que les articles humoristiques sur [perenoel.fr] se feront de plus en plus rares... c'est bien dommage !

Je fais des choses stupides et, généralement, je saute partout en criant "woo" ! [http://www.rathergood.com]



Un petit plongeon dans l'absurde et l'humour anglais façon Monty Python ? C'est ce que propose sur son site déjanté ce londonien complètement allumé !

PIRE TO PIRE

C'est chez Noos et nulle part ailleurs !

Le cablo-opérateur Noos, filiale de Lyonnaise Communications et anciennement Cybercâble, a annoncé un plan massif de réduction des coûts. La société compte, en effet, parvenir à une diminution de 35 % en valeur de sa masse salariale. Ce qui, en termes de réduction d'effectifs, se révèle difficile à évaluer pour l'instant. D'autant que Noos se refuse encore à parler de plan social et de licenciements secs, préférant favoriser les départs déterminés "sur la base du volontariat". Ce, au grand dam des syndicats, qui stigmatisent l'absence de projet d'entreprise et réclament l'ouverture de négociations en vue de parvenir à un plan de sauvegarde de l'emploi cohérent. Noos emploie environ 1200 salariés.

Champagne pour l'e-commerce européen

Il était temps. Pour une fois, les prévisions de chiffre d'affaires de l'e-commerce européen pour la fin 2002, qui paraissaient aussi improbables que le démantèlement de Microsoft, vont être atteints. Ce malgré un chiffre particulièrement ambitieux : 7,6 milliards d'euros, soit 86 % de plus que l'an passé, selon une étude du cabinet Forrester Research. Pari gagné, selon la société Nielsen/Netratings, qui souligne que 47 % des internautes ont visité un site de vente en ligne au cours du mois de novembre. En tête, les allemands (65 %), britanniques (51 %) et - c'est une surprise - les français (47 %), se révèlent les plus friands d'e-commerce. Il semblerait qu'un regain de confiance dans le paiement en ligne, couplé à la perspective d'échapper à la cohue des grands magasins, soit à l'origine de ce bon résultat. En tout, 52 millions d'internautes devraient ainsi franchir le pas, contre 36 millions il y a un an. Peut être cela permettra-t-il, à terme, de rééquilibrer la répartition du chiffre d'affaire du e-commerce sur l'année : 40 % des achats sur le web, en effet, se concentrent sur les mois de novembre et décembre. Mais pour l'heure, ne reste plus qu'à espérer que les cyber-marchands aient pensé à se doter d'effectifs et de ressources suffisants pour éviter les embouteillages de l'année dernière...

British Telecom se lance dans la musique en ligne

S'attaquant au terrain pour l'instant presque vierge (en Europe) de la distribution légale de musique en ligne, l'opérateur de télécoms britannique British Telecom lance Dotmusic on demand [www.dotmusic.com]. S'appuyant sur un partenariat avec OD2, l'entreprise du chanteur Peter Gabriel, il propose 120 000 titres piochés dans les catalogues de BMG, EMI, Universal Music et Warner Music. Parmi les cinq grandes majors de l'industrie du disque, seul Sony Music manque à l'appel. L'abonnement mensuel coûte 4,99 £ (8 euros) et offre la possibilité d'écouter 500 morceaux et d'en télécharger 50. La formule à 9,99 £ (15,5 euros) permet d'écouter 2500 titres pour 250 téléchargements. Les fichiers téléchargés restent écoutables tant que l'utilisateur poursuit son abonnement, mais deviennent inusables sitôt qu'il l'interrompt. Ce service ressemble fortement aux offres Musicnet (AOL Time Warner, BMG et EMI) et Pressplay (Universal Music, Sony Music) lancées par les cinq grandes majors aux Etats-Unis voilà bientôt un an. Le lancement de Pressplay en Europe a été repoussé à 2003. Enfin, la société indépendante Listen.com propose elle un service d'écoute en ligne baptisé Rhapsody ; elle est parvenue à nouer des partenariats avec la plupart des majors afin d'étoffer son catalogue.





Difficile de convoler en justes noces au moment du printemps... Louer les services d'un prêtre, c'est plutôt simple. Mais trouver une église charmante qui ait un peu de place pour vous accueillir un samedi ensoleillé, c'est déjà plus difficile.
Qu'à cela ne tienne, optez pour... une église gonflable. D'une taille approximative de 12 mètres de long sur 7 mètres de large et disposant d'un clocher montant à 7 mètres de hauteur, cette église en PVC se transporte dans une camionnette adéquate. Seule ombre au tableau : elle n'est disponible qu'en version architecture gothique. Les fans d'art roman iront se rhabiller.

Divento a fermé pour le nouvel an

Nouvelle victime chez Vivendi Universal. Le site de services à vocation culturelle Divento a mis la clé sous la porte -comme prévu- fin décembre 2002. Son lancement avait eu lieu en juin 2001 avant l'éclatement de la bulle Internet ; il lui avait alors été attribué un budget de quinze millions d'euros sur trois ans. Le site employait une trentaine de personnes en Europe.
Cette fermeture s'inscrit dans le plan de sauvetage de Vivendi Universal, qui traverse une grave crise sans précédent. Propulsé aux commandes du groupe à l'occasion de la très médiatique éviction de Jean-Marie Messier, Jean René Fourtou a pris les commandes d'un bateau à la dérive. En plus de résultats suicidaires, le nouveau PDG doit gérer une triple enquête financière sur les comptes du groupe ; deux sont menées par les gendarmes boursiers français et américains, respectivement la COB et la SEC, la troisième par le parquet de Paris suite à la plainte d'un groupe de petits porteurs. Comme si cela ne suffisait pas, le nouveau PDG a du faire face à la tentative de prise de contrôle de Cégétel par l'opérateur britannique Vodafone, tout en gérant la vente du pôle édition du groupe à Lagardère et en planifiant la cession de la branche Vivendi environnement d'ici fin 2004. L'arrêt de la majorité des activités Internet du groupe, qui ont subi de plein fouet la crise boursière, représente l'un des axes du plan de redressement du groupe.

BRÈVES

▶ Un redressement qui va abattre Gemplus !

Le célèbre fabricant de cartes à puce serait menacé d'un redressement fiscal par l'administration française. Celle-ci conteste en effet la réalité du siège social à Luxembourg, terre bénite comme on le sait pour les avantages fiscaux en vigueur sur ce territoire. Ce serait pas moins de 40 millions d'euros au titre de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice 1999 qui constituerait la base de ce redressement.

▶ France Telecom : vive l'ADSL !

Les derniers chiffres révèlent que France Telecom a passé le cap du million de clients ADSL ! Du coup, France Telecom déclare à qui veut l'entendre que l'ADSL est devenu un produit grand public, au même titre que la télé couleur, le DVD ou le téléphone mobile. Ben voyons. France Telecom vend actuellement 35 000 accès par semaine ! Quand on vous dit que le haut débit, ils s'y connaissent chez France Telecom.

Apple rabat le claquet à ses employés

La marque à la pomme a porté plainte contre l'un de ses employés, José Lopez, accusé en substance de ne pas avoir su tenir sa langue. Alors que le constructeur orchestrait soigneusement la campagne promotionnelle de ses nouveaux Power Mac G4 biprocesseurs, en effet, des informations confidentielles - photos et schémas - étaient apparues sur Internet un mois avant la date officielle de lancement. Ce fameux Lopez, qui aurait bénéficié du support d'un complice à ce jour non identifié, est aujourd'hui désigné coupable. Pour un constructeur qui a fait des effets de surprise l'un des piliers de sa stratégie, il est vrai que ce type d'accident fait un peu désordre...
A un mois du salon Macworld expo qui s'est tenu du 6 au 10 janvier 2003 (la plainte a été déposée le 11 décembre), difficile de ne pas interpréter cette action comme un avertissement destiné à décourager d'autres employés à marcher dans les traces de leur infortuné collègue...



BRÈVES

▶ Laos confidential

Le Laos vient de se réveiller. L'extension qui correspond à son pays (l'équivalent de notre fameux ".fr") va voir sa gestion reprise directement par une structure locale. Il y a quelques années le pays avait en effet sous-traité la gestion de son domaine devant le peu de potentiel commercial qu'il représentait. Or, c'était mal connaître les marketeurs du net : au fil des années, l'extension".la" est devenue l'extension officieuse pour "Los Angeles", ce qui a attiré beaucoup d'enregistrements. Et le Laos a décidé que, finalement, son extension n'était pas si nulle...

PIRE TO PIRE

Orange dans le rouge !

Avant l'annonce d'un "plan de licenciements" visant la suppression de 1000 à 2000 emplois (on passe du simple au double sans raison apparente, allez savoir pourquoi) la filiale de France Telecom avait déjà procédé aux licenciements de 800 personnes quelques mois plus tôt ! Voilà une astuce visant certainement à minimiser le plan social "copieux" prévu par la société, plan visant à réduire de façon sensible les coûts.

Wanadooooooo
(à crier façon "Scooby-doooooooo")

Une augmentation du chiffre d'affaires de 25-30% en 2003 pour Wanadoo, c'est la teuf !
D'un côté on licencie (chez Orange pour ne pas le citer !), de l'autre on engrange du chiffre d'affaires ! La maison (reine)-mère a ainsi affirmé que "*la société est rentable, en avance de plus d'un an sur les engagements pris devant le marché lors de son introduction en Bourse*". Wanadoo attend "plus de deux milliards d'euros" de chiffre d'affaires en 2002, avec neuf millions d'abonnés !

Le silence des agneaux [http://www.maskon.com/kerry/masks/index.htm]



Vous avez une âme d'Ed Gein ?
Vous savez, ce serial-killer qui a inspiré le Silence des Agneaux et qui revêtait le scalp de ses victimes féminines...
Et bien, rendez-vous sur ce site qui vous propose des dizaines de masques féminins en latex. C'est glauquissime, surtout la combinaison en pied tout en latex qui se zippe dans le dos...
Mais qui achète ça ?

Nouvelles extensions Internet en préparation

Lentement, mais sûrement. L'Icann vient de donner le feu vert à la création de nouvelles extensions TLD (Top-Level domain), deux ans après la dernière rénovation qui avait vu naître les ".biz", ".info", ".name", ".pro", ".coop", ".museum" et ".aero". Au chapitre des propositions, on relève cette fois les ".travel" (voyage), ".news" (actualités) et ".health" (santé). Pour en faire l'acquisition, il faudra justifier d'une activité en lien avec la catégorie du TLD.
En revanche, l'Icann se refuse à annoncer tout calendrier précis pour leur définition finale et leur mise en œuvre. En proie à des critiques de plus en plus vives, notamment pour son inféodation américaine et sa restructuration, qui sonne le glas de la représentation des internautes au conseil d'administration, l'Icann avance à pas feutrés.
Il faut bien reconnaître par ailleurs que le succès des précédentes extensions s'avère pour l'instant mitigé. Le ".info" est le plus populaire, avec près d'un million d'adresses, suivi par le ".biz" qui a trouvé plus de 750 000 adeptes. Loin derrière, le ".name" atteint péniblement les 85 000 adresses, tandis que les autres extensions sont boudées par les concepteurs de sites.

Napster ? Euh, non, Madster !

Oui, oui, vous avez bien lu, il s'agit bien du site Madster, et non Napster. Bon, alors qu'est-ce qu'il lui est arrivé à celui-là ? Et bien tout comme son cousin, il a fermé. Closed. Temporairement. A priori.
A qui il faut dire merci ?
A un juge fédéral de Chicago, Marvin Aspen (à ne pas confondre avec le juge Alfen, sinon, on ne va pas s'en sortir).
Le site est en procès depuis plus de 18 mois avec la Recording Industry Association of America (RIAA), l'association qui représente les grandes maisons de disques aux États-Unis.
En septembre 2002, ce même juge avait déjà exigé que des filtres soient mis en place pour empêcher l'échange de fichiers protégés par le droit d'auteur.
L'acteur et néanmoins homme d'affaires Johnny Deep, le patron de Madster, forte tête comme on le connaît, a préféré ne pas suivre cet ordre, arguant que le transfert de chaque fichier se fait de façon cryptée et qu'il lui est donc impossible de savoir lesquels sont illégaux (sans vouloir nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, il devrait être le premier à appliquer cette loi rapport à sa femme Vanessa Paradis, non ? mais nous ne sommes pas ici dans un magazine people!).
Le juge Aspen, agacé par l'attitude volontairement négative de la star, a décidé de taper du poing sur la table.
Il a donc indiqué que si la société ne stoppait pas volontairement son service, les maisons de disque pourront demander directement au fournisseur d'accès de Madster de couper les vannes.
Rappelons pour votre culture générale que Madster est déjà en redressement judiciaire et que toute cette histoire n'est pas sans rappeler celle de son cousin, Napster, qui, après un feuilleton-fleuve de plusieurs mois, a lamentablement fini par fermer ses portes.
Enfin, nous, ce qu'on en dit...

Les nouveaux jouets de Google

Le moteur de recherche Google, le plus utilisé au monde, n'en finit plus de prendre de l'avance sur ses concurrents. Trois nouveaux services viennent ainsi enrichir son porte-feuille déjà bien fourni.
Froogle (on ne rit pas SVP), encore en version bêta, est arrivée à point nommé pour les fêtes de fin d'année.
Il se propose en effet de référencer les catalogues des cyber-marchands ; en fonction des termes de recherche entrés par l'utilisateur, celui-ci se voit proposer une liste de produits classés par pertinence.
A l'instar des résultats de recherches classiques, la partie supérieure de l'écran affichera les résultats de boutiques s'étant délestées de quelques billets verts pour s'assurer la pôle position. Ces résultats seront, toutefois, présentés de manière différente des autres.

Google Viewer présente les résultats en "diaporama"

Plus anecdotique, mais tellement pratique, Webquotes recycle les commentaires de sites Internet sur leurs confrères pour décrire le résultat des recherches. Google Viewer, enfin, présente le résultat des recherches sous la forme d'un diaporama.
Le moteur de recherche passe en revue tous les résultats proposés en s'attardant sur chaque site pendant une durée définie par l'utilisateur.
Ne reste plus qu'à découvrir quelles utilisations récréatives de ces nouveaux jouets, à l'instar du désormais fameux Google Whack, les internautes vont bien pouvoir imaginer.

Cadeau original
[http://www.novaspace.com/AUTO/AAA.html]



Les fans d'espace qui sont aussi collectionneurs apprécieront ce site qui vend des dédicaces originales de spationautes célèbres : un portrait de John Glen dans sa combinaison signé en 1961, une photo d'Alan Shepard en famille, une image dédicacée de James Irwin effectuant le salut militaire devant le drapeau planté sur la surface de la Lune...
Les prix varient entre 100 et 1000 dollars.

Yahoo retrouve le sourire

Yahoo, l'ancêtre des portails Internet, salive. Son virage au payant semble en passe de porter ses fruits, puisque le site revendique 2 millions d'abonnés à ses services "haut de gamme" accessibles contre monnaie sonnante et trébuchante.
Les principaux services à succès concernent la fourniture d'accès Internet, les petites annonces, les extensions d'espace de stockage des e-mails ainsi que la possibilité de consulter son courrier électronique via une messagerie POP3 (Outlook, Eudora, etc.). A eux seuls, ils représenteraient 70 % du chiffre d'affaires générés par les services payants de Yahoo. Par ailleurs, les revenus publicitaires auraient finalement décidé de reprendre leur ascension et devraient connaître une croissance de 20 % sur la fin de l'année.
Tout sourire, le portail a ainsi décidé de maintenir ses très optimistes prévisions pour l'année 2003 : entre 1,08 et 1,18 milliard de dollars de chiffre d'affaire et un excédent brut d'exploitation situé entre 250 et 300 millions de dollars.

BRÈVES

▶ Moscou interdit la vodka sur le web

Spassiba tovarich*. Le ministère russe anti-monopole vient d'interdire aux producteurs de vodka le seul espace sur lequel la promotion de la boisson nationale était encore autorisée : Internet. Ce qui ne fait que renforcer la cohérence de la législation russe : prohibée en dehors du lieu de vente, la publicité pour l'alcool avait, pour l'instant, échappé à toute régulation sur le réseau des réseaux.
*** "Merci camarade", en russe. Si si.**

▶ Le dauphin achève le roi

C'était il y a un peu plus de 2 ans : Yahoo, le portail de référence dans le monde, décidait de troquer son moteur de recherche privilégié, Inktomi, pour un nouveau venu, Google. A l'époque, la chute du roi Inktomi avait fait grand bruit. Fin 2002, cette chute s'est achevée dans la discrétion : le dauphin, Google, pour régner sans partage, a racheté Inktomi pour 235 pauvres millions de dollars. L'histoire est sans pitié...

Bonnes vacances !

HP et Gateway sont de sacrés pères-noëls.
Entre Noël et le premier de l'an, certains employés nord-américains ont été mis d'office en vacances.
Et pour ceux qui avaient le malheur de ne pas avoir quelques jours de congés payés à déposer, ces vacances seront décomptées sans solde. Cette pratique, qui n'a lieu qu'aux Etats-Unis, est devenue presque familière dans les entreprises de nouvelles technologies depuis le retournement du marché. Chez Gateway, 20 à 25% du personnel est concerné. Chez HP, le chiffre n'a pas été communiqué. Même s'il est vrai que l'activité commerciale est fortement ralentie à ce moment de l'année, la raison principale de cette pratique est strictement économique : les charges sont ponctuellement allégées.
Et en France ? Ben en France, tout le monde a posé ses RTT. C'est payé, et en plus c'est payé.

BRÈVES

▶ Ça chauffe pour Bonzi

Aux Etats-Unis, le cabinet d'avocats Lukis & Annis vient de déposer une plainte d'envergure nationale contre Bonzi Software. Bonzi est l'une des sociétés les plus prolifiques en matière de pop-ups (publicités graphiques) non sollicités. Mais ce n'est pas tant cette méthode de communication que les avocats attaquent (bien que Bonzi ait affiché ces publicités par milliards), mais plutôt le message : les publicité ressemblent à des fenêtres Windows qui simulent un message d'erreur de la part de l'ordinateur : "attention, quelqu'un est en train d'accéder illégalement à votre ordinateur". Evidemment, l'utilisateur novice, terrorisé, clique sur la fenêtre, ce qui le renvoie sur la page commerciale de Bonzi et ses solutions de protection "très bon marché".

C'est robot un comme rêvé toujours avez

Le site officiel Xbox.com de Microsoft livre une description formidable du Xbox Live. Voici un copier/coller réalisé ce-jour du site (c'est vers la fin du quatrième paragraphe), accrochez vous : "Qui eut cru que discuter avec des parents éloignés pouvait être si amusant si être pouvait éloignés parents des avec discuter que cru eut Qui jouant. en amis vieux de Retrouvez parois. les contre écho répercuter se risque voix votre grotte, une dans est incarnez vous personnage le Si incompétence.) leur râler avant sourdine la mettre même quand (Essayez taper. d'essayer rapide plus tellement c'est coéquipiers, vos à stratégiques ordres Criez jouez. pendant seulement Discutez ? étrangers parler pas ne recommandé ont Vos facile. C'est robot un comme rêvé toujours avez Vous menaçante et grave prenant adversaire intimider voulez voix". Avec le slogan "C'est robot un comme rêvé toujours avez", c'est certain, le Xbox Live, ça donne envie.

Quand j'étais petit... [http://www.iusedtobelieve.com/random.php]

"I used to believe" est un site américain qui référence les croyances les plus amusantes des internautes lorsqu'ils étaient petits. Cela donne des choses formidables : "Quand j'étais petite, je pensais que les chats étaient cassés lorsqu'ils ronronnaient", "Quand j'étais petit, je croyais que les traces laissées par les avions dans le ciel étaient laissées par les pilotes à la craie" ou encore "quand j'étais petit, je pensais que les personnes grosses n'allaient pas assez au toilettes".

On s'en met plein les fouilles

Alors que le cours de bourse de Lucent Technologies joue le yoyo asthmatique, que les plans de licenciements s'enchaînent, certains cadres de la société ne sont pas à plaindre. Prenons par exemple Patricia Russo, la nouvelle patronne de Lucent, qui peut s'enorgueillir d'avoir vu le cours de l'action baisser de 77% depuis son arrivée. Avec son salaire annuel de 1,2 million de dollars, elle a reçu un bonus garanti de 1,8 million, censé compenser son manque à gagner personnel lorsqu'elle a quitté son précédent employeur, Eastman Kodak. Mais Russo n'est pas la seule à en avoir profité : sur l'exercice fiscal 2002, quatre hauts cadres de la société ont encaissé près de 13 millions de dollars de bonus. Ceci sans parler des petits aménagements contractuels qui leur permettent de partir en retraite dorée en laissant le merdier à leurs successeurs. Si Patricia Russo décide de partir prématurément de son poste (pour peu qu'elle y soit restée au moins cinq années), elle se verra verser une modeste pension annuelle de 740 000 dollars pour ses services rendus.

Microsoft et Tonya Harding : même combat

Vous souvenez-vous de l'affaire Tonya Harding ? Cette patineuse américaine avait fomenté, en 1994, l'agression d'une de ses rivales lors d'une compétition internationale. Au moment où l'enquête à révélé son implication, les médias s'étaient emparés de l'histoire et en avait fait un pur produit du manichéisme américain : Tonya Harding, la méchante, calculatrice, qui en plus n'est même pas une vraie blonde. Sa victime, Nancy Kerrigan, pure, intelligente, qui en plus a les dents blanches. Bref, l'affaire est restée dans les esprits comme un parfait conte hollywoodien. Rien d'étonnant donc à ce que la remarque anodine du Juge Frederick Motz concernant Microsoft ait attiré l'attention des médias. Ce dernier a en effet déclaré dernièrement que, dans l'affaire qui oppose Sun à Microsoft, Microsoft était comparable à Tonya Harding qui a "privé son adversaire de la possibilité de concourir sur deux genoux valides". Sun a apparemment bien apprécié la comparaison avec Kerrigan.

AOL obtient le brevet sur la messagerie instantanée

Fort du succès de son excellent - et pionnier - logiciel *ICQ*, la société Mirabilis dépose en 1997 une demande de brevet concernant, en gros, les réseaux offrant la possibilité aux membres de communiquer entre eux et de s'informer de la présence en ligne des autres utilisateurs. Bref, il s'agit ni plus ni moins que le principe même de la messagerie instantanée telle qu'elle est aujourd'hui employée quotidiennement par des millions d'utilisateurs. Or, la demande dudit brevet vient d'aboutir et d'obtenir la bénédiction de l'office américain des brevets. Mais depuis 1997, le paysage de la messagerie instantanée a bien changé : le monopole de fait d' *ICQ* s'est vu lentement - mais sûrement - grignoté par *Yahoo Messenger* et *MSN Messenger* de Microsoft et, surtout, AOL a racheté la société Mirabilis en 1998. Que compte faire le premier fournisseur d'accès mondial de ce brevet récemment acquis ? Potentiellement, en effet, tous ses concurrents nagent en pleine violation de brevet et AOL serait dorénavant en droit de leur réclamer des royalties. Reste que la société n'a, pour l'instant, pas manifesté l'intention d'user d'une telle possibilité...

La taxe sur les CD vierges confirmée

Il restait un espoir, celui-ci vient de s'estomper définitivement. Le Conseil d'Etat a décidé, en effet, de rejeter la requête du Simavelec (syndicat des industries de matériels audiovisuels) visant à faire supprimer la taxe sur les supports numériques vierges. Instaurée en début d'année 2001 sous l'impulsion de la commission Brun-Buisson, celle-ci s'applique principalement aux CD et DVD vierges, ainsi qu'aux supports d'enregistrement intégrés (magnétoscopes numériques, entre autres) depuis l'été dernier. Hypocritement baptisé "taxe sur la copie privée", ce tribu est censé "dédommager" les ayants droits du piratage de leurs œuvres réalisé à l'aide de ces supports. Afin d'obtenir sa suppression, les syndicats des fabricants ont tenté de remettre en question la composition et les méthodes d'investigation de la commission, ainsi que ses procédés de calcul de la redevance (différenciation entre les supports réinscriptibles ou non, notamment). Des arguments qui n'ont malheureusement pas recueilli les faveurs du Conseil d'Etat. Quand à la commission Brun-Bruisson, confortée et crédibilisée par cette décision, elle peut désormais se concentrer à plein temps sur son autre chantier : la taxation des disques durs d'ordinateurs.
Le Simavelec, pour sa part, ne se veut pas découragé pour autant et n'exclue pas de porter l'affaire devant la Commission européenne. Puis de s'attaquer à la taxation des disques durs intégrés. On aimerait partager son enthousiasme...



Art-doise magique [http://www.michaelmcnevin.com/sketch.htm]

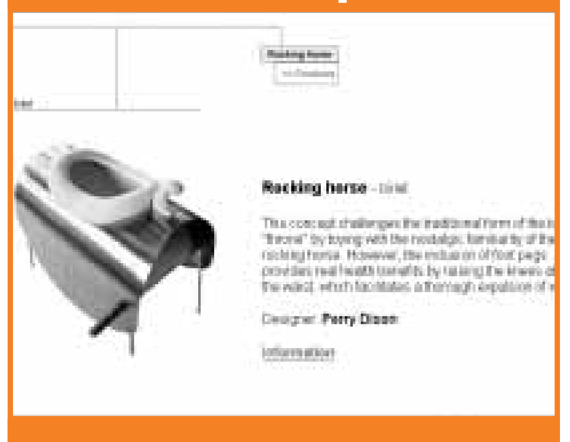


Michael McNevin est un type bizarre. Il est chanteur, plutôt dans la mouvance folk, et il est dessinateur. Mais dans ce domaine-là, il exerce dans une catégorie où il rencontre peu de concurrents : les dessins sur "Télécran". Vous savez, ces "ardoises magiques", destinées aux enfants, sur lesquelles on guide une pointe avec deux molettes (une pour les mouvements verticaux et l'autre pour les mouvements horizontaux)... Et bien Michael sait faire autre chose que des croix.

Orange abandonne l'UMTS aussi en Suède

Décidément, France Télécom semble bien parti pour se fâcher définitivement avec l'UMTS, le réseau téléphonique à haut débit dont on se demande bien s'il finira enfin par voir le jour. Après son fracassant retrait du marché allemand, illustré par une bataille surmédiatisée avec son ex-partenaire Mobilcom, la filiale de téléphonie mobile de l'opérateur historique renonce dorénavant à ses ambitions en Suède. Orange faisait, en effet, partie de l'un des quatre opérateurs s'étant gracieusement vu attribuer une licence d'exploitation UMTS sur le marché suédois. En échange de cette gratuité, les opérateurs s'engageaient à fournir une couverture UMTS complète du pays pour la fin 2003, ainsi qu'à reverser 0,15 % de leur chiffre d'affaires à l'Etat. Hélas, la technologie UMTS, qui représente sans aucun doute l'arlésienne de ce début de millénaire, n'est pas encore prête pour un déploiement industriel. Il s'avère donc illusoire de respecter les objectifs fixés. Après avoir maintes fois tenté d'obtenir un délai supplémentaire jusqu'à fin 2006 (!), Orange a fini par jeter l'éponge et résilie aujourd'hui ses engagements. Ainsi, la filiale suédoise de l'opérateur annonce qu'elle "réduira de façon significative ses activités, en mettant en place un programme de réduction de ses effectifs pour les 234 salariés en activité en Suède".

Toilettes pour cowboyz [http://www.elseware.to/products/rocking_horse.htm]

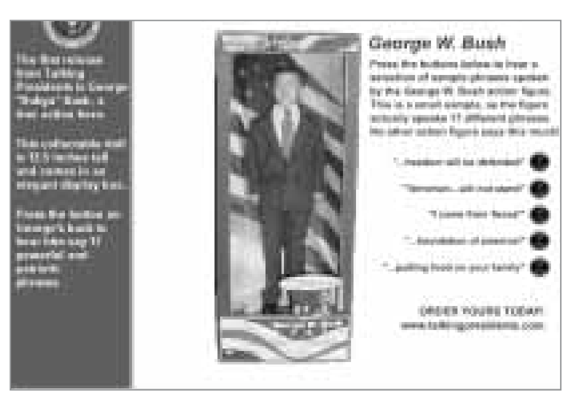


Les toilettes européennes manquent un peu de piment. Pour sentir le souffle de l'aventure balayer vos cheveux choisissez ce trône original, que John Wayne en personne n'aurait pas renié.

La magie du logiciel libre ne fait plus effet

Au risque de sombrer dans le lieu commun le plus affligeant, remarquons que les temps sont durs pour les éditeurs de logiciels libres. Et ce n'est pas Mandrakesoft, notamment célèbre pour sa distribution Linux éponyme, qui viendra nous contredire. Celui-ci vient, en effet, de publier son premier produit sous sa licence commerciale ; il s'agit du pare feu Multi Network Firewall (MNF). Disponible gratuitement en libre téléchargement sur le site de l'éditeur, selon les termes de la licence GPL, ce firewall est également vendu sur CD-Rom pour la modeste somme de 1990 euros ttc (13 000 F), en accord avec le programme MandrakeSecurity MNF Commercial Licence. Pour ce prix, l'acquéreur ne dispose que d'une seule et unique licence d'installation, de 30 jours de support technique et de mises à jour de sécurité gratuites pendant six mois. Mais surtout, il peut modifier le code source du logiciel à sa guise sans rendre publiques ses modifications, alors que c'est une obligation pour les programmes distribués sous licence GPL. Cet avantage représente le principal argument avancé par Mandrakesoft pour justifier ce revirement, revendiqué comme une réponse à un réel besoin des entreprises. Et de faire prestement remarquer qu'il ne tourne pas pour autant le dos au logiciel libre, puisque le même produit est toujours disponible en Open Source.

C'est une poupée qui fait non, non, non !



Voilà une idée qui met l'eau à la Bush... Le site [talkingpresidents .com] a osé procéder à la vente de poupées à l'effigie... du président des Etats-Unis ! Cerise sur le cheese-cake, cette poupée parle puisqu'elle est capable de réciter des phrases issues de divers discours du leader américain ! Fallait y penser ! La poupée Bush a-t-elle détrôner la célèbre Barbie à noël ?
Ainsi, 17 phrases prononcées par George W. Bush himself ont été récupérées sans oublier les gaffes ou bien les propos patriotiques et dans ce domaine, il y avait de quoi faire après les attentats du 11 septembre ! Morceaux choisis "*les attentats terroristes peuvent secouer les fondations de nos immeubles les plus hauts, mais ils ne peuvent pas ébranler les fondations de l'Amérique*" ! On le savait déjà, l'art de la rhétorique n'est pas le point fort du président américain. Vêtue d'un costume sombre et d'une cravate rouge à pois blancs, la figurine, haute de 32 centimètres, a été vendue au bout d'une semaine de commercialisation à 8000 exemplaires pour un prix de 29,99 dollars ! Fort de ce succès, le site annonce d'ores et déjà la déjà la production d'autres poupées de George Bush (le père), de Bill Clinton en passant par John F. Kennedy...

Pour être sévèrement burné [http://prescription-drugs.org]



Un site pour les hommes ! Vous êtes déprimés ? Vous vous rêvez en taille XXL ? N'hésitez plus, ce site vous propose "d'agrandir votre pénis", il suffit de cliquer, et clac le miracle se produira !

Les chercheurs d'extra-terrestres recherchent...

Le projet Seti home qui, nous vous le rappelons, vise à associer la puissance des ordinateurs du monde entier pour décrypter les signaux en provenance de l'univers rencontre actuellement de graves problèmes financiers. David Anderson, le directeur du programme de recherche fait aujourd'hui appel à la générosité de ses utilisateurs ! La Planetary Society, principal mécène avec l'état de Californie, menace de ne plus apporter de fonds au programme ! Pour verser 250 000 dollars supplémentaires au projet, la Planetary Society exige que 3750 utilisateurs de Setihome viennent grossir les rangs de ses membres, l'inscription s'élevant à 30 dollars. Comme quoi, faire tourner les plus grands supercalculateurs du monde a un coût ! A vot' bon cœur m'sieurdames !
[setiathome.ssl.berkeley.edu/tps_page.html]

Jeu sans frontières

Les chercheurs sont des gens formidables et qui savent s'amuser ! Ainsi deux professeurs Mabuse se sont récemment serré la pince à 4800 kilomètres de distance ! Cette expérience s'est déroulée en public la veille de la conférence Internet 2, qui s'est tenue à Los Angeles début novembre. Deux laboratoires, l'un anglais, l'autre américain (Massachussets Institute of Technology), spécialisés dans la réalité virtuelle et les interfaces haptiques ont ainsi offert au public réuni lors de la manifestation une poignée de main historique ! L'haptique Phantom, (le nom du procédé) offre une vraie sensation de toucher... au-delà des continents ! Cet outil, proche du stylet, envoie de faibles impulsions à haute fréquence à travers le net. En serrant le stylet, l'un des scientifiques a envoyé les données correspondantes à la pression de sa main à travers le réseau. A l'arrivée, ces données ont été interprétées par un autre système Phantom qui a reproduit exactement les forces en jeu, il paraît même que la rugosité de la main (d'homme bien entendu) peut se ressentir et qu'on peut même frapper l'un l'autre assez fort pour faire apparaître des petites contusions. A quand un match de boxe via Internet ? Plus d'infos sur le site du MIT : [http://web.mit.edu/newsoffice/nr/2002/touchlab3.html]

Ma maîtresse s'appelle Internet

Après *Ma femme s'appelle Maurice* (la pièce des humoristes Chevalier et Laspalès), voici *Ma maîtresse s'appelle Internet*.
Le tribunal des affaires familiales du Caire a prononcé le divorce que revendiquait une égyptienne.
Motif invoqué ?
Inadéquation d'humeur, sévices, mari volage ? Non, tromperie virtuelle ! L'époux passait plus de 14 heures par jour à surfer sur son ordinateur en négligeant sa femme, allant même sur des sites coquins. L'épouse délaissée a profité de la réforme du code civil pour se séparer de son surfeur-fou au terme de la tentative de réconciliation. Le mari pourra désormais naviguer sur le web avec quiétude et même enrichi. La nouvelle loi égyptienne admet en effet le divorce de la femme à la double condition que cette dernière reverse la dot de mariage et renonce à une quelconque pension. J'en connais qui regrettent de s'être mariés en France.

Sacrés anglais !

Une étude récente (qu'est-ce qu'il y a comme études, c'est dingue !) publiée dans le journal le Daily Telegraph, a révélé que les anglais passaient environ une heure et demie au bureau à envoyer des emails aux amis, à s'échanger des ragots de derrière les fagots et à flirter. Bravo les anglais ! C'est du joli !
En tête de liste arrive quand même les ragots, qui constituent l'occupation favorite des salariés (54 minutes), devant le flirt (16 minutes, des rapides, donc), Internet (14 minutes), les emails (neuf minutes) et le shopping sur Internet (trois minutes).

La liberté de la presse menacée sur le Web

>Suite de la page une

…Et, que la Cour suprême du même pays a décidé que l'affaire serait jugée localement, selon les lois australiennes, et non en regard de la législation américaine. Selon les magistrats à l'origine de la décision, en effet, le lieu "officiel" de publication d'une information sur le Web serait son pays de consultation, et non celui d'émission.

Les implications d'une telle décision sont d'une importance capitale ; en substance, ce n'est ni plus ni moins que la liberté de la presse sur Internet qui se trouve menacée. Car cela suppose, avant de publier n'importe quelle information sur le Web, de connaître parfaitement la législation en vigueur dans tous les pays du globe. Puisque ladite information pourra être consultée de n'importe où dans le monde, en effet, il s'agirait du seul moyen de parer à toute éventualité de poursuites. Autant dire qu'à moins de disposer d'un vaste service juridique ultra compétent et d'une célérité exemplaire, une telle sécurité s'avère virtuellement impossible. Certains pourraient arguer que constituer de tels cabinets d'avocats serait bénéfique à la création d'emplois, mais nous leur répondrons que là n'est pas la question principale :-) Bref, reste que cette décision ne reflète pas encore une volonté des tribunaux internationaux, puisqu'elle se limite pour l'instant à une volonté de la Cour suprême du pays des kangourous. Cependant, le risque – bien réel – est qu'elle fasse office de jurisprudence et serve d'inspiration lors de futures affaires à teneur équivalente. L'Australien News Limited, entre autre maison mère de Fox et Sky News, l'agence de presse Reuters et le cyber-marchand [Amazon.com] ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en se ralliant ouvertement à la cause de Dow Jones. En vain malheureusement. Espérons que cette affaire ne demeure qu'un cas isolé !

Toute nue sur Internet !

Les machos disposent maintenant d'un nouvel outil pour mettre en œuvre leur machisme : internet bien sûr ! Ainsi, la triste histoire d'une étudiante iranienne qui a eu la très désagréable surprise de découvrir sa photo dans le plus simple appareil sur un site internet. Evidemment, il s'agissait d'un montage photo habilement réalisé par un amoureux qu'elle avait éconduit après qu'il lui eut demandé sa main ! Le malheureux a été arrêté par la police et son matériel informatique a été saisi. Il a dû payer une caution de 12 500 dollars pour être relâché, en attendant son jugement. Voilà où ça mène de faire le malin avec *Photoshop* !

Minute, papillon !

Les new-yorkais ont été super contents de voir des décalques de papillons un peu partout dans leur ville. Kissaikiki est responsable d'une telle envolée ? Microsoft bien sûr ! Les responsables marketing de la firme de Redmond (selon l'expression consacrée) ont eu la brillante idée, afin de promouvoir le lancement de *MSN 8* dont l'emblème est cet insecte coloré, de placarder des p…. (?!?) de décalques de papillons indélébiles sur les murs de New York, mais aussi les portes, les feux de circulation, bref, il y en avait partout ! Microsoft a présenté ses excuses auprès de la ville et a pris en charge les frais de nettoyage qui ont dû être, sans vouloir faire de vilain jeu de mots, velus ! Qu'est-ce que vous voulez, à force de papillonner dans tous les sens, on finit par faire des bêtises.

Jouer dans la boue [http://www.swampsoccer.net]



Connaissez-vous le swampsoccer ? Littéralement "le foot des marécages", ce sport dérivé du football se joue de manière classique sur un terrain complètement boueux. Créé par des finlandais, n'imaginez pas qu'il s'agit d'un délire de potaches : le championnat du monde a lieu depuis 1998 et en 2002, 203 équipes du monde entier ont concouru. Signalons que 40 équipes féminines sont engagées. Enfin, L'Oréal a refusé de les sponsoriser...

Internet puissance 1000 !

Mais non, vous ne rêvez pas ! L'Agence Spatiale Européenne (ESA) pourrait bien contribuer à la révolution d'Internet ! Imaginez une consultation des services offerts par internet 1000 fois plus rapides !

Cela pourrait être rendu possible grâce à la miniaturisation d'un système optique de telle sorte qu'il tiendrait sur une puce ! Cette évolution permettrait d'éviter les ralentissements observés sur le Net car l'information arriverait du réseau en fibre optique au serveur. Sans jouer les scientifiques à deux euros, le serveur constitue un lieu de rencontre du monde de la lumière à celui de l'électricité.

On passerait ainsi d'informations sous forme de photons à des données représentées par des électrons, les premiers allant à environ 300 000 kms par seconde, alors que les seconds vont à quelques kilomètres par seconde seulement ! L'optique intégrée permettrait d'éviter ce goulot d'étranglement.

Evidemment, cette solution paraît très séduisante, mais elle est aussi très complexe à mettre en place (et à comprendre, ah les lendemains de réveillon…) et est pour le moment en phase de développement… de plus, elle ne devrait voir le jour qu'en 2006.

BRÈVES

▶ Patricia casse un site

La chanteuse française Patricia Kaas a obtenu gain de cause dans un procès qu'elle avait intenté à l'encontre d'un site internet pornographique portant son nom [patriciakaas.com]. Preuve a été faite que le nom de l'artiste avait été utilisé en toute mauvaise foi. Non ? Si !

▶ Tout est mini dans notre vie !

Une pub microscopique pour promouvoir le jeu vidéo Micro Machines d'Infogrames était visible… sur le plus petit site du monde [guimp.com] bien sûr ! Une mini campagne, en fait un carré de 7 millimètres de côté qui devrait générer des maxi ventes ! D'après l'éditeur, il s'agit de la plus petite campagne de publicité en ligne du monde, et aussi la moins chère puisque son prix s'est élevé à 30 pences, soit 50 centimes d'euro !

BRÈVES

▶ Les papiers d'Arménie

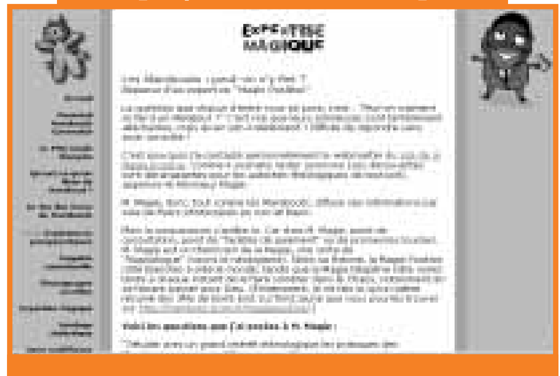
L'Arménie, république du Caucase, a commencé à délivrer ses premiers visas de tourisme par internet. Ce système, mis en place le 31 octobre dernier a permis à six américains et un allemand de recevoir leurs visas de cette façon ! Il suffit au candidat de remplir un formulaire sur Internet et d'indiquer les données de sa carte de crédit. Deux jours s'avèrent nécessaires pour obtenir une réponse. En cas de réponse positive, il suffit au touriste de se présenter, avec les données du visa récupérées sur le site du ministère des Affaires Etrangères, au contrôle des passeports à l'aéroport international d'Erevan.

L'internet au 7e ciel !

Les "internet addicts" pourront prochainement surfer sur la grande toile, à haut débit s'il vous plaît, depuis les avions ! Après les déclarations des compagnies Lufthansa, British Airways et Japan Airlines, la SAS (Scandinavian Airlines System) annonce qu'elle va équiper ses lignes long courrier d'infrastructures par satellite pour recevoir l'internet large bande ! La technologie embarquée est celle de Connexion by BoeingSM. Elle autorise jusqu'à 5 Mb/s en download et 1.5 Mb/s en liaison montante. Road warriors ou geeks, prenez votre mal en patience : il vous faudra attendre jusqu'à 2004 pour butiner sur les 11 premiers avions de la flotte scandinave. La compagnie scandinave prévoit de fixer ce service à 35 euros. Un prix étonnamment bas vu le surcoût engendré par les équipements nécessaires. L'internet "high-speed on board" devrait séduire bon nombre de gens puisque M. Willumsen, un responsable de SAS constate que "*trois-quarts des hommes d'affaires voyageant dans nos avions ont des ordinateurs portables*". Pour les autres, ce matériel autorisera également la réception de chaînes télé. Regarder Les Feux de l'Amour à 39 000 pieds, quel pied ! [http://www.connexionbyboeing.com/]



Marabout d'ficelle [http://virtualsined.com]



Tout pour vous concocter un authentique flyer de marabout. La formulation, les fautes d'orthographe et de syntaxe, les promesses de réussite dans tous les domaines : amour, professionnel, etc. Tout y est ! Ensuite, il vous suffira d'imprimer votre flyer et de courir à la bouche de métro la plus proche pour le distribuer !

Douche froide pour les voyeurs !

Il s'en passe des choses dans les vestiaires des salles de sport... Et ce n'est pas cette information qui va démentir cette idée reçue ! L'affaire remonte à 1995. Les faits : des athlètes mâles ont été filmés à leur insu alors qu'ils se déshabillaient et qu'ils prenaient une douche. Cette caméra invisible n'était malheureusement pas l'un des nombreux canulars des compères télévisuels Jacques Rouland et Jacques Legras, mais bien celle d'individus mal intentionnés qui voulaient s'enrichir en vendant ces vidéos sur Internet, commerce qu'ils sont parvenus d'ailleurs à mener à bien. La caméra cachée avait été dissimulée sous une serviette de l'une des victimes. Les athlètes en question ont découvert le pot-aux-roses qu'après avoir appris que 26 personnes avaient porté plainte contre X à ce sujet en avril 1999. D'autres victimes ont suivi et ont attaqué le site pour "atteinte à la vie privée", ce qui constitue aux Etats-Unis un véritable crime ! Le juge fédéral a rendu dans cette affaire un jugement par défaut contre les distributeurs des vidéos et trois individus. Cependant, il n'est pas du tout sûr que les plaignants puissent toucher leurs dommages et intérêts... puisque les accusés courent toujours dans la nature, une serviette à la main, remplie, elle, de quelques dollars...

Wanted : mort ou vif !

A l'époque, les shérifs placardaient les affiches sur les portes battantes des saloons. Désormais, le FBI met des bannières et des pop-up sur les sites du monde entier. James "Whitey" Bulger, patron de la pègre de Boston dans les années 80, est accusé d'une vingtaine de meurtres. Considéré comme l'un des "most wanted fugitives" depuis sa fuite en 1995, le FBI a décidé d'employer les grands moyens pour lui mettre la main dessus. Persuadé que Bulger est parti se réfugier à l'étranger, le Bureau a passé un accord avec Terra-Lycos, dont le portail est l'un des plus consultés au monde, pour diffuser des bannières de publicité annonçant la récompense d'un million de dollars à qui aidera les enquêteurs à retrouver la trace du malfrat.

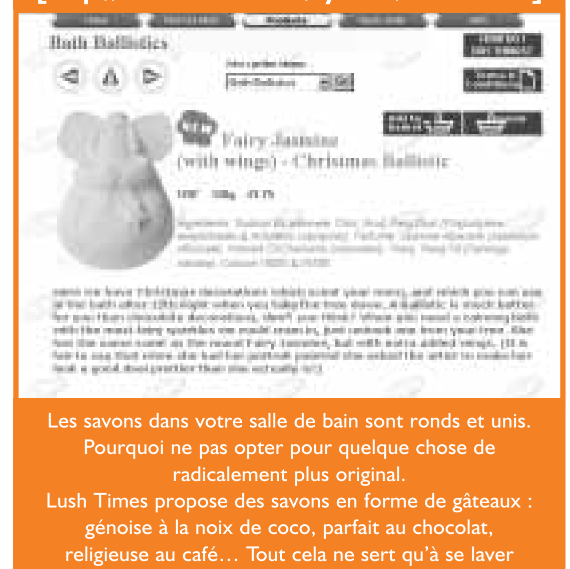
Pamela a eu chaud (enfin, comme d'hab')

Flash-back, 1997 : les ébats sexuels de Pamela Anderson et de son ex-mari, le ténébreux Tommy Lee se retrouvent diffusés sur internet grâce aux bons soins d'une société qui a eu le nez fin : vendre des images de l'intimité de deux people du moment 15 dollars (pas cher le voyeurisme chez soi bien au chaud) ! Ce business a tellement bien marché que la société Internet Entertainment Group a fait fortune ! De son côté, la Pamela n'avait pu empêcher cette mise en pâture de sa vie privée car le juge chargé à l'époque de l'affaire avait décidé que le couple avait perdu ses droits au respect de la vie privée après avoir évoqué de façon explicite ces images lors d'une émission de radio. Têtus comme tout, Pam et Tommy n'en sont pas restés là ! Ils tentent une procédure complexe à l'encontre de IEG pour violation de la vie privée et abus de droit d'auteur. Ils auront plus de chance avec un autre juge fédéral, puisque celui-ci vient d'ordonner à IEG de verser 741 000 dollars à l'actrice d'*Alerte à Malibu* et à son ex, une somme qui correspondrait au profit engrangé par la société ! Sacrée Pam !

Les 10 commandements d'Internet : tu ne joueras point

Même si Internet est arrivé en Ukraine par l'opération du saint esprit, la toile reste quand même encore largement sous contrôle. Ainsi, on a récemment appris que la police de la région de Kiev avait demandé aux autorités locales d'interdire aux enfants de se rendre dans des cybercafés pendant les heures de cours et après 22 heures (heure du cessez-le-jeu). Remarquez, c'est vrai que c'est très mal de jouer aux jeux en réseau alors qu'on est censé écouter les paroles des professeurs.

Saveur savon [http://www.lush.co.uk/system/index.html]



Les savons dans votre salle de bain sont ronds et unis. Pourquoi ne pas opter pour quelque chose de radicalement plus original.
Lush Times propose des savons en forme de gâteaux : génoise à la noix de coco, parfait au chocolat, religieuse au café… Tout cela ne sert qu'à se laver les mains.



Barry Trotter : Harry Potter barré

Il fallait s'y attendre : le succès de Harry Potter énerve ! Pourquoi cet avorton à lunettes aussi sexy qu'une serpillière a-t-il autant de succès ? Forcément, ça énerve. A tel point que cela a donné l'idée à l'humoriste américain Michael Gerber de faire une parodie des aventures de l'apprenti-sorcier intitulée *Barry Trotter and the Shameless Parody* (Barry Trotter et l'effrontée parodie) qui s'est vendue comme des p'tits balais au moment des fêtes de noël. De la même manière que Harry Potter étudie à l'école des sorciers d'Hogwarts, Barry Trotter fréquente l'établissement de Hogwash (bêtises) où, après un accord avec la direction, il entame paresseusement sa 11e année "d'études". Barry a tous les défauts du monde : il fume pipe et cigarette, se bat pour le plaisir… Les amoureux des détournements ont évidemment tout de suite aimé ! D'autres, en revanche, ont beaucoup moins apprécié, parmi eux, les acheteurs involontaires qui souhaitaient lire l'original ! En tout cas une chose est sûre, le site [barry trotter.com] a reçu de très nombreuses visites, le bouche à oreille ayant très bien fonctionné ! Barry Trotter est en passe de devenir un best-seller en Angleterre à tel point qu'une édition chinoise, japonaise et estonienne sont d'ores et déjà prévues ! C'est pas sorcier finalement de devenir riche et célèbre !

> Il fume et se bat pour le plaisir

BRÈVES

▶ Dites "oui " à Internet !

Quand on a déjà essayé le bureau -sans succès- pour trouver l'âme sœur, on peut toujours se rabattre sur internet, ça ne mange pas de pain ! Ainsi, un site internet de Amman (Jordanie) [maktoob.com] a ouvert une agence de mariage, et dit avoir rencontré un vif succès ! La rubrique "mabrouk" (félicitations) a enregistré en quelques jours 600 demandes d'internautes sur son site. Il paraît même que certains couples se sont véritablement formés, à tel point que les familles sont entrées en discussion quant à la dot des demoiselles…

▶ Goldfinger

Il y a quelques années, la dactylographie était un art réservé aux secrétaires expérimentées, art dont la vitesse était le principal indice de valeur. Aujourd'hui, tout a bien changé et l'art s'est popularisé devant le clavier des ordinateurs… Tout le monde sait taper, avec plus ou moins de réussite. C'est ainsi qu'un indien de Bhopal revendique son inscription dans le livre Guinness des records pour sa dextérité originale au clavier. Il prétend être le seul homme au monde à pouvoir taper 60 mots à la minute… avec un seul doigt. Si ce stupide record est aplati par une secrétaire qui dispose de tous ses doigts (même si elle est débutante et qu'on lui a anesthésié le lobe droit du cerveau), il n'en reste pas moins qu'avec un seul doigt, Farhat Khan, c'est son nom, met une sacrée branlée au monde entier. Les responsables du Guinness Book ont demandé quelques semaines de réflexion avant d'homologuer le record…

BRÈVES

▶ Bonne blague

Les rumeurs sur le web se propagent à la vitesse… du courrier électronique. Microsoft est souvent la victime de cet hacktivisme de polichinelle. Cette fois-ci c'est MSN Messenger qui en fait les frais. Ainsi, de nombreux internautes ont reçu dans leur boîte mail un message les invitant à stopper leur activité dactylographiée le 10 novembre à partir de 21h30. La raison invoquée, le prétendu passage de la messagerie au payant. Les internautes de la vieille école auront rectifié d'eux-mêmes que ce n'était que le navigateur MSN Explorer 6 qui changeait de stratégie commerciale.

Quand est-ce que cela se terminera ? http://www.c71123.com/daily_photo/

Autrement prénommé "when will it end", ce site est l'oeuvre d'un maniaque qui se prend en photo tous les jours depuis plusieurs années. Cela donne quelque chose de fascinant et terrifiant à la fois.

Surfez couverts !

Voilà un service qui risque bien d'éveiller l'intérêt des surfeurs paranoïaques ou souhaitant simplement se faire discrets. Proposé par la société Anonymex, [www.allconfidential.com] permet de naviguer sur Internet et d'envoyer des emails en tout anonymat. Lors de la connexion au site, qui propose sa propre barre de saisie d'URL, l'adresse IP du visiteur se voit remplacée, tandis que le navigateur passe en mode sécurisé (SSL). Ce dernier active le chiffrement des informations échangées avec le réseau, sur 40 à 128 bits suivant les navigateurs. De cette manière, la surveillance de l'activité de la machine et des sites visités échappe au FAI, à l'administrateur réseau du bureau, votre employeur, et à tout autre paire de yeux indiscrète. Le contenu des emails, également crypté, hérite des mêmes privilèges. Reste que l'anonymat se paye : 8 euros (55 F) par mois (ou 60 euros par an, 395 F) masquent votre navigation et vous donnent accès à 10 Mo d'espace disque sécurisés pour y stocker emails et fichiers. Pour 23 euros (150 F) mensuels ou 172 euros (1130 F) à l'année, cet espace se transforme en 50 Mo. Par ailleurs, l'emploi d'Allconfidential ne prévient pas contre certains inconvénients : les sites faisant usage du javascript deviennent inaccessibles, tandis qu'il est impossible d'ouvrir une nouvelle connexion sécurisée SSL, ce qui peut poser problèmes sur les sites de vente en ligne faisant usage de cette technologie pour sécuriser les transactions. Enfin, que les cyber-terroristes en herbe et petits malins déchantent tout de suite ; les logs de votre activité sur le Web sont de toute façon conservés par Allconfidential et, à ce titre, accessibles dans le cadre d'une enquête judiciaire. Il s'agit d'une obligation légale. Pas fous, les cyber-policiers.

La reine Elizabeth II perd la Nouvelle-Zélande



Sa gracieuse Majesté n'en finit pas de décolérer : elle a perdu la Nouvelle-Zelande. Plus précisément elle a perdu le nom de domaine [www.newzealand.com] au profit d'une société américaine Virtual Countries. Ainsi en a décidé l'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle (OMPI) qui gère les noms de domaines. Comme l'indique sa requête, sa Majesté la reine agit "au nom de son gouvernement de Nouvelle-Zélande et pour le compte des citoyens, des organisations et de l'Etat de Nouvelle-Zélande" puisqu'elle est souveraine du Commonwealth. En tout cas, elle a beau être reine, elle a pris du retard avec les nouvelles-technologies. Le nom de domaine été déposé en 1996 par Virtual Countries et ce n'est que depuis quelques jours que la Queen s'est manifestée. Les experts de l'OMPI ne lui ont pas donné raison. L'enregistrement de la société est reconnu valide au double motif de l'antériorité de la demande et du caractère touristique du site. Comme quoi, on a beau s'appeler Elizabeth II, on a pas tous les droits sur internet !

Paie pour tes péchés ! [http://www.payforyoursins.com/]



Vous êtes un gros pécheur ? Vous êtes aussi très occupé ? Rendez-vous sur [www.payforyoursins.com] (en bon français payepourtespéchés.com), cliquez sur votre faute (vol, avarice, colère, luxure…) et payez la modeste somme de 2 dollars pour pénitence (paiement sécurisé par carte bancaire). Vous recevrez alors un diplôme de confession. J'en suis déjà à 52 dollars.

ATTENTION :
SURFER NU AVEC UN ORDINATEUR PORTABLE PEUT RENDRE
IMPOTENT



Attention : l'informatique peut rendre impotent

Un scientifique suédois vient de vivre une expérience douloureuse avec son ordinateur portable. Installé dans un fauteuil avec son laptop sur les genoux, l'homme s'est plongé dans la rédaction d'un rapport durant près d'une heure sans être dérangé par quoi que ce soit... malgré une légère indisposition liée à une sensation de chaleur. Bref, le lendemain, notre homme a découvert sous la douche que ses attributs masculins étaient couverts de cloques douloureuses. Parti voir son médecin, celui-ci lui a confirmé qu'il s'agissait d'une brûlure, indiscutablement provoquée par la présence prolongée de son ordinateur. L'homme a pris l'affaire très au sérieux et a contacté le *Lancet*, le premier hebdomadaire médical britannique, pour faire par au monde entier de sa traumatique expérience. La marque de l'ordinateur en question n'a pas été citée.

Le jeu vidéo hérite d'une nouvelle casserole

La dernière trouvaille des associations américaines pour fustiger les jeux vidéo réside dans le sexisme dont ceux-ci feraient preuve.
Qualifiant "d'épidémie" la violence dans les jeux, elles s'inquiètent de la représentation des femmes – soit disant ramenées à de simples objets sexuels – envers lesquelles la violence serait récompensée. Ce coup-ci, la complainte émane du National Institute on Media and the Family, un institut américain ayant la prétention de guider les parents dans l'éducation de leurs enfants, et plus particulièrement en ce qui concerne leurs habitudes de consommation des médias.
Comme d'habitude, c'est le best-seller (trois millions d'exemplaires vendus en un mois) *Grand Theft Auto*, mettant en scène des voleurs d'automobiles, qui a fait l'objet des principales critiques.
L'institut a toutefois salué les efforts croissant de l'ESRB, association des éditeurs de jeux vidéo qui appose sur chaque boîte de jeu un label visant à cibler le public du produit ("interdit aux moins de 13 ans", par exemple).
Avançant en terrain conquis d'avance, l'institut s'est fait entendre auprès de Joe Lieberman, sénateur du Connecticut, candidat démocrate pressentit aux présidentielles de 2004 et adversaire historique des jeux vidéo violents, qui a promis une enquête sur les politiques de classification de l'ESRB.
Et de condamner au passage les titres dans lesquels on "tue, torture et fait usage de napalm sans détours ni décence" (sic !).
Encore un qui n'a probablement pas vu le film *Apocalypse Now*... (fierté cinématographique nationale dans lequel un militaire ordonne le bombardement de l'ennemi au napalm dans le seul but de surfer tranquillement sur la rivière).

Les cochons du cyberespaaaace ! [http://www.kochonland.com]



La vie à la campagne vous manque ? Les odeurs de la ferme aussi ? Vous avez l'impression que votre vie est ailleurs, dans une ferme du Poitou par exemple ? Rendez-vous alors sur ce site qui vous propose un jeu online gratuit d'élevage de kochons virtuels !

Mais à quoi pensent les français ?

Google, le premier moteur de recherche sur Internet, publie chaque année les statistiques concernant les recherches réalisées par les internautes. Honteusement purgées des thématiques sur le sexe et le piratage (qui se classent probablement assez haut dans les mots clés), voici un petit état des lieux des thèmes qui intéressent les internautes. En France, le premier mot clé recherché est "SNCF". Si d'aucun prétendront que l'état des grèves demande toujours plus d'informations, d'autres préfèreront penser qu'il s'agit de la légendaire affection que les français portent à leur service public. Une affection qui concerne également l'ANPE, qui vient remplacer "startup et stock option " (nan, je rigole) en troisième position du classement. Mais le français est aussi un grand cérébral, puisqu'en cinquième position arrive le célébrissime happening artistique porte drapeau de l'exception culturelle française dans le monde entier (nan, je rigole), j'ai nommé "Loft Story". Toujours au chapitre culturel, l'intérêt croissant du français pour la littérature (nan je rigole), le pousse à élire en septième position "sms gratuit" parce que "le sms c g nial et c 2 labal". Bon, et comme le français est attaché à ses stars du cru, la première célébrité qui l'intéresse est la chanteuse provençale de Plan de Cuques (nan, je rigole), Britney Spears, qui arrive en huitième position. Enfin, comme la culture ne serait rien sans la science (nan, je rigole), l'horoscope arrive en dixième position... Beau classement. Plus d'informations sur : [http://www.google.com/press/zeitgeist2002.html].

> **L'horoscope arrive en 10ème position**

Idée cadeau : offrez-vous une ville !

Voilà un cadeau de Noël original, et si vous faites partie de ceux qui ne savent jamais quoi offrir, prenez-en de la graine pour l'année prochaine. Un américain, très inspiré a en effet acquis pour 1,8 millions de dollars une petite ville de Californie ! Fallait y penser ! Evidemment, il ne s'agit pas d'une ville très riche, ni même en pleine expansion… Non, on pourrait plus l'assimiler à une ville fantôme, à l'instar de celles que l'on rencontre dans les "anciens" westerns : quelques ruines par-ci, une ou deux maisons par-là et un cimetière (incontournable !). Cette transaction s'est opérée par l'intermédiaire d'Internet, sur le site d'eBay. Cela constitue une première pour le site d'enchères en ligne ! L'acheteur, resté à ce jour dans l'anonymat complet, pourra bientôt profiter pleinement de ses 32,8 hectares de surface ! C'est qu'il va falloir retrousser les manches pour entretenir tout ça !

BRÈVES

▶ 60 000 coréens veulent sex.co.kr !

Près de 60 000 sud-coréens ont rempli un dossier pour obtenir l'adresse [www.sex.co.kr]. Le gouvernement coréen vient en effet de lever l'interdiction sur quelques 8 000 noms de domaines et les propose donc à l'achat. C'est donc [www.sex.co.kr] qui a été le plus demandé. Etudiants, cadres, chefs d'entreprises, mères de famille... tous types d'internautes ont postulé (quelquefois même sous des noms différents) pour remporter cette adresse qui sera attribuée par tirage au sort. Chacun garde à l'esprit que le site américain [sex.com] réalise environ 15 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel en affichant simplement des bannières publicitaires.

BRÈVES

▶ Pinochio est cuit

De source tout à fait sérieuse (Reuters), toute la rédaction de Netbug a appris avec beaucoup de tristesse que Pinochio était décédé. Hospitalisé durant la nuit de la Saint-Sylvestre au Memorial Hospital de Southgrove Hills, le célèbre personnage de bois a succombé à ses blessures vers 4 heures du matin, après avoir repris conscience quelques heures auparavant. Selon les premiers éléments de l'enquête, le héros aurait pris feu pendant qu'il se livrait à la masturbation.

40 preuves que vous passez trop de temps devant votre ordinateur

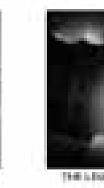
Comment savoir si vous avez atteint le point de non retour ? Voici quelques éléments de réponse.
1) Vous avez beaucoup de mal à retenir les dates de mariages et d'anniversaires mais vous n'avez pas oublié de fêter les 10 ans de *Wolfenstein 3D* le 5 mai dernier.
2) Pour ouvrir une porte coulissante, vous recherchez la barre d'espace...
3) Vous ne mangez que des pizzas surgelées ou des plats spécial micro-ondes
4) Vous vous demandez comment les ingénieurs qui ont programmé la télé ont pu réduire le temps de boot à moins d'une seconde
5) Vous n'utilisez jamais votre téléphone portable pour téléphoner à vos amis, les mails c'est plus pratique
6) De toute façons, vous n'avez pas d'amis
7) Quand vous rangez votre chambre, vous faites un "glisser-déposer" de vos affaires dans l'armoire.
8) Vous avez tellement d'utilitaires d'optimisation qui tournent en même temps, qu'ils finissent par ralentir votre PC
9) Au lieu de rire quand on vous raconte une blague, vous dites juste : LOL
10) Pour rentrer dans votre chambre vous faites login c0wb0y -h myroom
11) Vous connaissez par cœur les 3512346 erreurs graves commises par le réalisateur du film *Hackers*
12) La dernière fois que vous avez installé quelque chose sur votre PC, c'était il y a 10 minutes
13) La dernière fois que votre PC fonctionnait, c'était il y a 11 minutes
14) Vous avez pleins de copines : sandra.jpg, allissa.jpg, laura.jpg, susanne.jpg...
15) Vous préférez sauter un repas plutôt que devoir quitter votre ordinateur pour aller manger
16) Pour vous Aubade, c'est d'abord un fond d'écran *Windows*
17) Pour savoir le temps qu'il fait dehors, vous vous connectez sur le site de Météo France
18) Vous avez une Gameboy dans vos toilettes
19) Vous connaissez les puissances de 2 jusqu'a 65536
20) Vous n'avez pas peur de la mort, de toutes façons, vous avez sauvegardé votre progression
21) Vous demandez le numéro de licence avant de répondre à une question
22) Vous faites toujours cette même faute en anglais, "All your base are belong to us"
23) Après avoir bossé 8 heures sur un pc, vous vous détendez en allant passer 8 heures sur votre Pc
24) La dernière fois que Sarkozy a parlé des Roms, vous avez cru qu'il s'était mis à l'émulation...
25) Vous savez démonter, extraire et remonter la carte mère de votre tour en 5 minutes, yeux bandés, sans enlever le reste. D'ailleurs, vous l'avez appelée Charlene.
26) Vous vous moquez des gens qui ont un modem 28.8
27) Vous utilisez des émoticons dans vos lettres manuscrites
28) Vous voulez déménager pour enfin être dans une zone ADSL
29) Votre marque préférée de chips, c'est AMD
30) Aucune insulte n'est plus humiliante que celle de Newbie
31) Vous gardez absolument tous les câbles qui ne servent plus dans une boîte, on ne sait jamais
32) Vous avez gardé votre ancien lecteur de CD hors-service pour vous en servir de porte-gobelet
33) Votre bonne résolution pour 2003 c'est 1280x1024
34) Vous avez déjà essayé de faire fonctionner un émulateur Mac sur votre PC afin d'installer Linux sur Macintosh.
35) Vous aimeriez bien que votre petite amie (si vous en avez une) change de skin
36) Vous portez des lunettes double foyer
37) Lorsqu'il y a un courant d'air, vous fermez la fenêtre en faisant ALT+F4
38) Vous ne lisez pas que des livres de programmation, vous lisez aussi des livres d'Heroic Fantasy
39) Vous avez détourné le vidéophone de l'immeuble pour en faire une webcam
40) Votre rasoir électrique est à la norme USB 2



Cette liste a été conçue avec l'aimable participation des internautes du sites netbug.info (par ordre alphabétique) : Alexine, Asbin, Atlas d'arkar, AyBaBtu, Beleys, Bstrange, Buffenc, Captain Stu, Carambar, Cduday, Colt, Damned13, Darko, Dude76, Etf, Fox, Frag, Franck, FreD!, Gazus Snake, Gho$t K1ll3r, Gragt le Cruel, Gras_du_Bide, Guile, Isamu, JPC, LapKill, Le cerbère, Loone, Ly la fée, Mamelouk, Manochke, Marmotte, Mo@, Momo, Pode, Poischack, Pop, PouletFrit, Refuznik, Rjds, Sdyman, Sharpshooter, Sir Concis, SoulsDestroyer, Steyr, Tropikcho, TurCirith, Vanisher III, ZaDr0b.

Exposition photographique [http://www.pinholephotography.org]





L'artiste Justin Quinnell a photographié une journée de sa vie via un appareil miniature placé dans sa bouche.
Cela donne une exposition étonnante de réalisme, la mauvaise haleine en moins.

La créatrice d'Harry Potter magicienne

Joanne Kathleen Rowling, l'heureuse auteur des romans qui mettent en scène Harry Potter le jeune sorcier, a essayé dans la vie vraie de se transformer en magicienne ! Malheureusement, la vie n'est pas un conte de fées et elle n'a rien pu faire contre la maladie de l'une de ses ferventes lectrices décédée en mai 2000 d'une maladie incurable. Catie Peca et Joanne Kathleen Rowling ont entretenu une correspondance via email durant de longs mois. La mère d'Harry Potter allant même à la fin de la maladie de la petite fille jusqu'à lui lire au téléphone des passages inédits des aventures de l'apprenti-sorcier. Un peu avant noël, la créatrice d'Harry Potter a donné aux parents de la petite Catie un chèque de 100 000 dollars qui seront versés pour le fonds qu'a créé la mère de la jeune Catie afin d'aider au financement des traitements des enfants atteints de cancer.

En Grèce : ouzo la différence !

Le jeu fait pourtant partie de l'histoire de la Grèce (souvenez-vous les jeux de la Grèce antique, tout ça). Et pourtant, les jeux de hasard en ligne sont aujourd'hui sévèrement réprimés dans ce pays ! Récemment, les autorités ont procédé à une série d'arrestations, principalement des propriétaires de cyber-cafés à qui l'on a reproché d'avoir enfreint les lois sur la réglementation des jeux de hasard en ligne, ceux-ci ayant autorisé des clients à s'adonner à ces jeux alors même que la loi l'interdit, à l'exception des casinos. Le gouvernement souhaite, par ces mesures, que les jeux électroniques de hasard ne se transforment pas en jeux d'argent. Il faudrait pas non plus que cela tourne à l'obsession et que tous les cyber-cafés du pays mettent la clef sous la porte !

BRÈVES

▶ 20 ans déjà !

Le 1er janvier 1983, 400 ordinateurs branchés à ce qu'on appelait alors Arpanet ont changé pour le protocole TCP/IP. L'un des inventeurs du protocole, Vint Cerf est d'avis que c'est à ce moment qu'Internet a vu le jour (et dans ce cas on fête bien les 20 ans d'Internet). Mais sur cette question fondamentale et métaphysique, certains pensent que la naissance du réseau remonte au 2 septembre 1969, lorsque deux ordinateurs reliés par un câble on échangé des données pour la première fois.

La cyber-mendicité se démocratise !

Souvenez-vous, le numéro 6 de NetBug s'était fait l'écho de l'histoire incroyable de Karyn Bosnak, cette jeune new-yorkaise qui en avait fait appel à la générosité des internautes pour rembourser les 20 000 dollars de dettes qu'elle avait contractées dans les boutiques de luxe de la 5e avenue. Karyn Bosnak n'était pourtant pas démunie et gagnait plutôt bien sa vie ! Résultat : elle a aujourd'hui pu rembourser la totalité de sa dette ! Un conte de fée version cyber qui n'a évidemment pas tardé à faire des émules. Une cinquantaine de cyber-mendiants seraient devenus ainsi actifs sur le net, cela va du simple gars qui a besoin d'argent "pour le fun" à celui qui recherche des fonds pour financer un projet, une intervention médicale (chirurgie esthétique ?). Il y a par exemple cette chanteuse [http://www.savelaine.com], dont le rêve est de devenir la Callas, mais qui trouve que les cours de chant coûtent trop cher, ou encore Rich Schmidt qui a voulu faire l'expérience de demander qu'on lui envoie un dollar [http://sendeadollar.com]... il a quand même pu collecter en trois ans 4800 dollars (il a eu raison d'essayer), à vot' bon cœur m'sieur dames ! D'autres jouent la carte de l'humour pour solliciter la générosité des internautes, comme le créateur du [http://www.website1.com/squeegee/] qui propose, raclette à la main "de laver votre écran de l'intérieur pour un peu de monnaie". Certains encore ne manquent pas d'air ! Pour exemple Princess Natalie de Westwood, qui demande de l'argent au motif qu'elle ne pourrait pas vivre dans un monde où "une personne aussi talentueuse qu'elle devrait travailler", et qu'en plus "cela ruinerait sa manucure" [http://egomania.nu/causes/indexsoc.html] ! Quel toupet tout de même ! Heureusement, certains internautes se sont élevés contre cette cyber-mendicité. C'est le cas par exemple du site anti Karyn Bosnak, une parodie du site la new-yorkaise dépensière. Les deux instigateurs de [http://www.dontsavekaryn.com] promettent de "gaspiller votre argent de manière inventive et créative" plutôt que pour "payer des factures ou aider des enfants qui meurent de faim en Afrique". C'est un concept, un nouveau concept.

> Une cinquantaine de cyber-mendiants seraient ainsi devenus actifs...

Une œuvre cocunémique ! [http://www.lescocus.com]

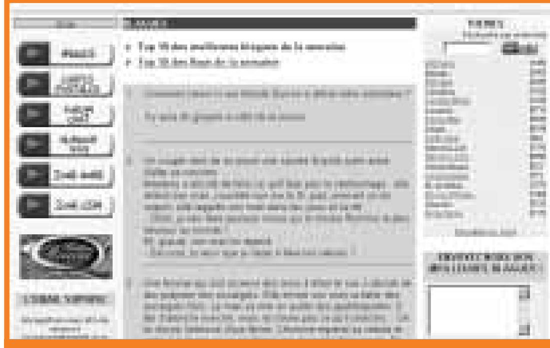


Un site un peu dans la même veine que [jemevenge.com], sauf que là, il y a une association derrière ce site (l'association des cocus de garde) et qu'il est moins sectaire puisque tout à fait ouvert aux femmes ! Parmi les différentes rubriques présentes sur le site, on trouve des citations d'auteurs autour du thème de la tromperie, en voici quelques extraits : "Je connaissais une femme très vertueuse, elle a eu le malheur d'épouser un cocu : depuis, elle couche avec tout le monde" ; ou encore "être cocu, c'est donner sa moitié aux tierces".

Des gouttes d'eau qui pourraient faire couler beaucoup d'encre !

Bon, vous allez vous dire que chez NetBug ils ont dû fumer la moquette (ce qui n'est pas totalement faux, puisque nous avons récemment changé la moquette du deuxième étage de notre immeuble, ce qui a provoqué un excédent de moquette dont on ne savait plus quoi faire, pourquoi pas la fumer après tout !). Bref, comme on peut comprendre que ces histoires de revêtement de sol vous intéressent moyennement, venons-en au fait. Donc, récemment et cela est tout à fait sérieux, une expérience menée par un chercheur-artiste a permis à deux ordinateurs de communiquer entre eux grâce... à des gouttes d'eau ! Eh oui, vous avez bien lu ! Cette tentative a pour objectif de montrer "comment des informations numériques peuvent être codées puis décodées au travers de formes organiques, afin de créer un réseau physique entre des terminaux numériques". Le créateur fada a ainsi placé deux ordinateurs à des hauteurs différentes. Celui placé le plus haut prend une photo, la convertit en une image noir et blanc de 16 pixels sur 16. Il analyse la couleur de chacun des pixels ainsi créés et les convertit en pulsations électriques qui contrôlent une valve. Celle-ci laisse tomber des gouttes d'eau au rythme indiqué par les pulsations, qui sont réceptionnées plus bas sur une plaque reliée au second ordinateur. Celui-ci traduit le rythme d'arrivée des gouttes et affiche ainsi l'image générée par le premier. Jonah Brucker-Cohen (l'artiste-chercheur) a appelé son protocole H20/IP, car l'eau (H20) y est "utilisée comme un mécanisme permettant de délivrer des informations à distance, comme tout autre protocole de réseau". Une manière de mélanger physique et numérique, réel et virtuel. Cet homme, que dis-je, ce dieu ! a ainsi créé une télévision qui permet, sur simple pression d'un bouton, de zapper parmi une centaine de chaînes de télévision Web. Mais aussi une machine à sous qui génère au hasard des adresses web et sonne si elles mènent à un site existant. Ou un compteur qui calcule les mètres parcourus par votre souris et fait avancer un train électrique sur la même distance. Son invention la plus "romantique" reste cependant "crank the web" (le web à la manivelle), dans laquelle la bande passante, et donc la vitesse à laquelle une page web s'affichera, dépend de la vitesse à laquelle on tourne une grosse manivelle reliée à l'ordinateur. Si vous souhaitez en savoir plus sur cet original, rendez-vous sur son site [http://www.coin operated.com/projects] !

Quel humour [http://www.humour.com]



Eh oui, fallait y penser un site sur l'humour, un site pour rigoler quoi ! Heureusement que [www.humour.com] est là, sinon on ne se marrerait pas beaucoup sur la toile. [www.humour.com] c'est un peu la pause café de votre journée web quoi !

Je suis blonde… à petite poitrine

La cyber-mendicité bat son plein (voir notre article en page 23). Ajout de dernière minute aux tentatives les plus pitoyables de récolter de l'argent : le site de Michelle, jeune étudiante américaine de 23 ans d'origine asiatique. Sur [http://www.giveboobs.com] vous pouvez lui offrir quelques dollars afin qu'elle réalise le rêve de sa vie : se faire refaire les seins.
Et oui, Michelle est obsédée par sa poitrine, qu'elle trouve tristement plate. Si vous voulez contribuer à son bonheur, mais aussi à celui de son futur petit ami, n'hésitez pas à donner. Il faut croire que l'objectif manque d'ambition : après un mois et demi de mise en ligne, la pauvre Michelle n'avait récupéré que 50 dollars sur les 4 500 dollars qu'elle souhaite obtenir... Depuis, elle a ajouté sur son site que "*éventuellement, je mettrai en ligne une photo de bon goût de ma poitrine refaite si je réunis cette somme*". Hum... on va peut-être donner alors.

Le temps des rires et des chants http://www.lestresorsdumercredi.com



Cela ne parlera qu'aux trentenaires… mais cela leur dira beaucoup. Zora la rousse, Vic le vicking, Goldorak, Capitaine Flam, Papivole, Watoo Watoo, Chapi-chapo… on trouve sur ce site des centaines de génériques vidéo, de musiques, d'images sur les séries et les émissions pour enfants des années 80. A ne pas manquer, le très célèbre quiz sur Goldorak !

Le journal underground du web NetBUG
Net Bug est édité par **Posse Press** RCS Créteil 392 184 727
SARL au capital de 38 000 euros
Associés principaux : Romain Canonge, Christine Lancrey
Représentant légal : Romain Canonge
47, avenue Paul Vaillant-Couturier 94250 Gentilly
Tél. : 01 49 69 88 00
Fax : 01 49 69 88 10
Web : http://posse-press.com
E-mail : netbug@posse-press.com

Directeur de publication Romain Canonge (88 23) rcanonge@posse-press.com
Directrice d'Edition Christine Lancrey (88 24) christinelancrey@posse-press.com
Directeur des rédactions Yann Serra (88 28) yserra @posse-press.com
Comité de rédaction Christine Lancrey, Yann Serra, Wim Sical

Ont également collaboré : Pierre-Edouard Laurent

Sites Web Brice Dentella (88 07) webmaster@posse-press.com
Stagiaire : Nicolas Jaumotte

Création
Responsables service création
Julie Charvet (88 14) jcharvet@posse-press.com
Audrey Simon (88 14) audrey@posse-press.com
Rédacteurs graphistes seniors
Laurent Flin (88 18) lflin@posse-press.com
Laetitia Leroy (88 26) leroytitia@posse-press.com
Rédacteur graphiste
Cédric Bordessoulle (88 26) cedricb@posse-press.com
Illustrations : Yann Serra

Publicité
Directrice de publicité
Virginie Pomponne (88 05) vpomponne@posse-press.com
Chef de groupe
Sandra Martigue (88 04) smartigue@posse-press.com
Chef de publicité senior
Magali Bordessoule (88 03) magali@posse-press.com
Chef de publicité junior
Coralie Coquart (88 15) coralie@posse-press.com
Assistante de publicité
Nathalie Sanchez (88 06) nathalie@posse-press.com

Comptabilité
Directrice comptable et administrative
Angelina Parmentier (88 22)
Comptable
Sandrine Chatenet (88 21)
Comptable service clients/fournisseurs
Valérie Bougra (88 20)

Abonnements et VPC
Assistante administrative : Delphine Carrara (88 02) dcarrara@posse-press.com
Gestion des abonnements au 08 25 15 01 25 (0,15 euros/minute) posse-press@distrimedias.com

Fabrication
Impression : SIB (Boulogne/mer)

Distribution-ventes
Diffusion : MLP
Réglages et modifications : Denis Rozes/Distri Médias 05 61 72 76 07 (uniquement réservé aux marchands de journaux
Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours
Commission paritaire : N0107K8160